



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des finances

FINA • NUMÉRO 026 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 2 octobre 2006

Président

M. Brian Pallister

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des finances

Le lundi 2 octobre 2006

• (0930)

[Traduction]

Le président (M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, PCC)):
Bonjour, mesdames et messieurs.

Le comité souhaite la bienvenue aux témoins et aux invités.

Nous sommes très heureux d'être ici dans le cadre de notre processus de consultations prébudgétaires. Nous sommes les membres du Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

Nous sommes heureux d'être ici, dans cette région si merveilleuse et si particulière du pays. Je dois avouer que c'est la première fois que je viens au Yukon. J'ai vraiment savouré les quelques heures que j'ai passées ici et j'ai hâte de revenir.

Nous avons hâte d'entendre vos exposés aujourd'hui. Nous tenons à vous remercier de votre présence et du temps que vous avez consacré à préparer vos mémoires et pour répondre aux questions que nous pourrions avoir.

Vous avez tous été prévenus que vous disposez de cinq minutes pour entreprendre une tâche colossale et, dans l'intérêt du temps, nous allons nous en tenir à ces cinq minutes. Lorsque vous allez faire votre exposé, je vais vous donner une indication qu'il vous reste une minute ou moins, si vous acceptez un contact visuel. Nous allons vous interrompre après 5 minutes pour permettre un échange, des questions et ainsi de suite.

Soyez les bienvenus et merci d'être ici.

Nous allons commencer par le représentant de la ville de Fort St. John, M. Jim Eglinski. Soyez le bienvenu, monsieur le maire.

Vous avez la parole pendant cinq minutes.

M. Jim Eglinski (maire, Ville de Fort St. John): Merci.

Mesdames, messieurs, je m'appelle Jim Eglinski et je suis le maire de Fort St. John. Je suis accompagné de John Locher, notre directeur municipal. Merci de nous avoir invités à prendre la parole devant vous.

Nous sommes d'accord avec les prémisses de vos consultations, à savoir que si le Canada veut se tailler une véritable place dans le monde, ses concitoyens et ses entreprises doivent prospérer. Nous sommes aussi d'accord avec le fait que si les citoyens et les entreprises veulent s'enrichir dans un monde de plus en plus compétitif, le Canada doit avoir l'infrastructure requise pour assurer un niveau de vie élevé et faire en sorte que les économies locale, régionale et nationale soient prospères.

Mais les lieux de résidence ou d'affaires de ces gens et de ces entreprises ne sont pas le Canada, ni une province ou territoire. Ce sont plutôt les collectivités, petites et grandes, comme Fort St. John ou Whitehorse. Si vous voulez que la population et les gens d'affaires soient heureux, en santé et prospères, vous ne devez pas

seulement appuyer les infrastructures fédérales et provinciales, mais aussi celles de chacune de ces collectivités.

Si les précédents gouvernements fédéraux ont tenté de soutenir un éventail restreint d'infrastructures municipales, comme les routes et les réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau, et l'actuel gouvernement priorise les routes, les ports et les postes frontaliers, il reste, à mon humble avis, que ces programmes à court terme sont coûteux et présentent des lacunes du point de vue de la reddition de comptes et de la transparence. Nous croyons qu'il est possible de faire mieux.

Vous avez demandé quelles mesures fiscales devraient être mises en place ou quelles dépenses devraient être engagées pour que le pays ait les infrastructures dont ont besoin les citoyens et les entreprises. Nous vous répondons qu'il faut changer la manière de financer les infrastructures. Les collectivités comme Fort St. John ont besoin de telles mesures le plus tôt possible.

Vous trouverez peut-être difficile de croire qu'une ville comme Fort St. John, qui est pourtant en pleine croissance, a besoin de votre aide pour améliorer ses infrastructures. Après tout, la ville est au beau milieu d'une période de croissance et de transformation rapides.

Nous sommes la capitale du pétrole et du gaz de la Colombie-Britannique et le principal centre de services dans le nord-est de la province. Fort St. John abrite bon nombre d'entreprises actives dans le secteur du bois d'oeuvre résineux, notamment une usine de panneaux à copeaux orientés d'envergure mondiale. Nous sommes également au centre de la plus grande région agricole de la province. Notre ville est fière d'arriver au deuxième rang au Canada pour ce qui est de la jeunesse de sa population et du fait que le revenu net disponible de ses résidents est le plus élevé de la Colombie-Britannique. Le Groupe financier BMO a récemment classé la ville en troisième place dans sa liste des meilleurs incubateurs de petites entreprises, parmi 111 collectivités d'un peu partout au Canada; en deuxième place pour le taux de croissance de petites entreprises au cours des cinq prochaines années et en première place pour le nombre d'entreprises par millier d'habitants.

Alors, pourquoi aurions-nous besoin de votre aide? Une économie florissante est une arme à double tranchant pour une petite municipalité comme Fort St. John. Nous devons attirer suffisamment d'employés pour développer les industries primaires et soutenir la croissance de la communauté. Nos revenus ne progressent pas aussi vite que ceux du secteur privé, des particuliers et des instances gouvernementales supérieures lorsque notre économie prospère. Notre seule source de revenus digne de mention réside dans les impôts fonciers, mais nous sommes limités par la valeur des propriétés et par l'impopularité qui accompagne inévitablement une hausse du fardeau fiscal déjà très lourd de nos citoyens.

Par contre, les demandes d'infrastructures municipales — routes, systèmes d'assainissement, parcs, centres culturels et sportifs et autres — grimpent en flèche. Plus de bien transitent par nos routes et les entreprises s'attendent à ce que nous offrions des loisirs culturels, artistiques et sportifs pour attirer et garder leurs employés dans la région. À cette liste s'ajoute le besoin d'agrandir les bibliothèques pour satisfaire à la demande, de collaborer avec les instances gouvernementales supérieures pour renouveler les installations du réseau de soins de santé et pour accroître le nombre d'établissements postsecondaires dans la collectivité.

Ces demandes augmentent, mais nos revenus, eux, stagnent. Malgré tout, Fort St. John a de la chance, car son économie est vigoureuse. Je ne peux imaginer ce que vivent les autres petites collectivités qui ne sont pas aussi prospères, mais qui doivent tout de même offrir les infrastructures pour préserver leur intégrité.

Que recommandons-nous pour toutes les petites collectivités, celles qui sont victimes de leur succès et celles qui tentent de garder la tête hors de l'eau malgré une économie qui tourne au ralenti?

Premièrement, éliminer les programmes fédéraux d'infrastructures à court terme et non renouvelables, qui s'en parfois plus long à concevoir, à négocier et à mettre en oeuvre que ne l'est leur durée d'application effective.

Deuxièmement, adopter le principe de subsidiarité selon lequel les décisions importantes qui concernent les collectivités, comme les dépenses liées à l'infrastructure, sont prises par les collectivités elles-mêmes. Non seulement cela aurait pour effet d'accélérer les choses, mais cela les rendrait également plus transparentes.

Troisièmement, élargir la définition d'« infrastructure » pour qu'elle ne s'applique pas seulement aux routes, ponts et systèmes d'assainissement, qui ne sont peut-être pas des priorités pour toutes les collectivités... Chaque collectivité a des priorités différentes et chacune d'elles devrait être en mesure de pouvoir établir les siennes.

Comment pouvons-nous faire cela lorsque votre planification budgétaire se fait sur un an, ou habituellement sur quatre ans, au plus? il faut que cela devienne un processus local, c'est très simple. C'est ce que je suis venu vous dire aujourd'hui. Travaillez en collaboration avec les provinces et territoires pour donner aux municipalités, petites et grandes, leur juste part des importants revenus perçus par les instances gouvernementales supérieures grâce aux impôts sur le revenu, aux taxes de ventes et autres mesures fiscales; réduisez notre dépendance à l'égard des impôts fonciers et redonnez-nous une part des revenus que nous générerons localement, taxe de vente, impôt sur le revenu et autres taxes.

Un précédent a déjà été établi en permettant aux municipalités de toucher une part de la taxe sur l'essence. Nous croyons que cette mesure devrait être appliquée aux revenus que vous percevez grâce à la taxe sur les produits et services, à l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés et aux autres taxes.

• (0935)

Merci.

Le président: Merci beaucoup. Bien joué.

Nous allons maintenant donner la parole au Conseil des Premières nations du Yukon.

Nous sommes heureux de vous accueillir, grand chef Andy Carvill. Je vous donnerai une indication lorsqu'il vous restera une minute, mais vous disposez de cinq minutes pour faire votre exposé. Nous aurons du temps pour poser des questions par après.

Soyez le bienvenu et la parole vous appartient.

Le grand chef Andy Carvill (Conseil des Premières nations du Yukon): Merci.

Je veux commencer en vous disant simplement bonjour et en vous souhaitant la bienvenue sur le territoire traditionnel des premières nations Kwalin Dun et Ta'an Kwach'an. Au nom du Conseil des Premières nations du Yukon, je vous remercie de l'occasion que vous me donnez de prendre la parole devant vous aujourd'hui.

Dans un contexte où il s'agit pour le Canada de demeurer dynamique, progressif et prospère dans un monde plus compétitif, nous devons commencer par regarder ce qui se passe chez nous, en mettant l'accent sur nos ressources, nos relations clés et nos processus. Il est reconnu qu'au Yukon, de nombreuses ressources naturelles n'ont pas encore été développées et que des occasions de tourisme n'ont pas encore été exploitées. Les premières nations sont prêtes à partager de nombreux aspects de leur culture avec d'autres et à offrir un accès à des milieux sauvages et à des expériences qui ne comportent pas de conséquences défavorables du point de vue culturel et environnemental.

Nos gens sont une ressource précieuse. Nous devons travailler ensemble sans relâche sur des moyens d'accroître les niveaux d'éducation, de fournir des expériences de travail et d'offrir une rémunération et une stabilité appropriées dans le milieu de travail. Nous devons nous assurer de développer une capacité durable et de réaliser notre plein potentiel. Les premières nations du Yukon sont empressées de travailler avec d'autres pour réaliser cet objectif et d'autres encore, de manière constructive et significative.

Le succès des gouvernements du Canada et des premières nations dans l'économie mondiale dépend de la perception des autres nations. Il est essentiel qu'elles voient les relations entre tous les gouvernements — fédéral, provinciaux, territoriaux et des premières nations — comme étant à la fois constructives et stables dans la réalisation d'objectifs communs. On ne peut exagérer l'importance de l'engagement, de l'intégrité et de la collaboration entre tous. Les premières nations du Yukon appuient ces idéaux.

Nous voyons la possibilité de travailler de manière constructive avec les organes du gouvernement du Canada qui servent les intérêts collectifs d'un grand nombre de leurs ministères, plutôt que de traiter continuellement avec des ministères individuels ayant leurs propres complexités et leur propre mandat. En tant que premières nations autonomes, nous nous efforçons d'établir et de maintenir une relation efficace de gouvernement à gouvernement, et nous comprenons que la participation active à des tribunes comme celle d'aujourd'hui constitue une étape dans la réalisation de cet objectif. Ne croyons que le fait de travailler de cette manière nous permettra d'obtenir une meilleure valeur pour nos ressources très limitées.

Nous considérons, en grande partie, que cette façon de voir notre relation est un fondement de nos ententes sur l'autonomie gouvernementale avec le Canada. Cela suppose que les fonds du Canada devraient parvenir directement aux premières nations autonomes du Yukon, et non par l'intermédiaire du gouvernement du territoire du Yukon. Lorsque les questions qui intéressent les premières nations du Yukon sont discutées au sein de tribunes intergouvernementales, nous devons être présents à la table. On peut tirer une plus grande efficacité des ressources financières disponibles en acheminant ces fonds directement à ceux qui seront les mieux placés pour répondre aux besoins très variés de leurs citoyens.

En vertu des accords sur les revendications territoriales, les premières nations du Yukon ont des responsabilités face à leurs bénéficiaires et leurs citoyens qui vont au-delà de celles qui s'appliquent aux Indiens inscrits. Qui plus est, étant donné que la plupart des terres des premières nations du Yukon ne sont pas des réserves, un certain nombre de questions et de droits concernant le financement et les services du gouvernement fédéral sont soulevés entre les premières nations du Yukon et celles qui se trouvent au sud du 60^e parallèle.

Nous avons besoin à l'heure actuelle de votre appui précieux pour nous aider à réaliser pleinement les avantages collectifs de nos ententes sur l'autonomie gouvernementale et pour régler tout différend lié aux accords sur les revendications territoriales. Notre appui à la construction d'un important pipeline pour acheminer le carburant essentiel aussi bien vers les marchés intérieurs qu'internationaux et notre participation à la construction d'une ligne de chemin de fer transnationale pour assurer le transport efficace des ressources naturelles, des biens et des personnes sont fondés sur le règlement des revendications territoriales et sur la participation active des premières nations du Yukon.

Nous avons hâte de devenir des participants clés pour devenir de plus en plus compétitifs au sein de l'économie mondiale. Dans l'avenir immédiat, nous devons toutefois consacrer nos efforts et nos ressources pour bien faire les choses la première fois. Dans notre quête d'un véritable gouvernement autonome, nous demandons au gouvernement du Canada, dans son prochain budget, d'accroître le soutien pour l'autonomie gouvernementale et pour la mise en oeuvre des accords sur les revendications territoriales, pour aider à accélérer les progrès dans ces domaines. Il est clair qu'une telle augmentation dans les dépenses budgétaires devrait être considérée comme un autre investissement pour développer une capacité aussi bien pour les premières nations que pour le Canada. Ce n'est qu'après que nous pourrions concentrer nos efforts et notre expertise sur la scène internationale et que nous pourrions devenir des partenaires actifs dans ce domaine ainsi que dans d'autres domaines également importants.

Plus particulièrement, cela ne fait pas disparaître la nécessité pour le Canada, pour l'honneur de la Couronne, de continuer à trouver des solutions à de nombreuses questions concernant la santé, la justice, le développement des ressources humaines, le logement, l'infrastructure communautaire, le développement économique et d'autres besoins sur une base permanente, plutôt que sur une base intermittente ou périodique dans certains cas. Tout progrès dans ces domaines serait à l'avantage de tous les Yukonnais et de tous les Canadiens.

● (0940)

J'espère que nous serons en mesure d'offrir une explication plus précise des aspects plus techniques de cette question dans un mémoire.

En attendant, je vous remercie de votre indulgence et de l'occasion de parler de cette question importante, tout en indiquant sa relation importante avec de nombreuses autres — pour ne pas dire sa dépendance.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Carvill.

Nous allons continuer avec Mme Karen Baltgailis qui représente la Yukon Conservation Society.

Vous avez cinq minutes.

Mme Karen Baltgailis (directrice générale, Yukon Conservation Society): Bonjour.

Merci de l'occasion qui m'est offerte de prendre la parole devant vous ce matin.

S'assurer que les citoyens canadiens puissent prospérer dans l'avenir demande beaucoup plus qu'une économie active. La santé sociale et physique des Canadiens et Canadiennes dépend de l'environnement naturel. Aucun degré d'activité économique quel qu'il soit ne peut compenser la perte de la santé sociale et physique des humains et de l'environnement naturel sur lequel ils dépendent. C'est pourquoi, dans les recommandations de ce matin, la Yukon Conservation Society concentre son attention sur le changement climatique et sur les mines.

Comme vous le savez, le changement climatique touche le nord — en premier et de manière plus importante. Il s'agit d'un désastre écologique où les ours polaires sont incapables de chasser en raison de la fonte de la banquise et où des infestations massives d'insectes et des feux de forêt transforment l'habitat forestier. Nous lisons dans *The Globe and Mail* de ce matin que de toute évidence, le dendroctone du pin se déplace maintenant vers le nord, comme le typographe. Il s'agit également d'un désastre économique, étant donné que les infrastructures comme les routes, les pipelines et des immeubles sont touchés par la fonte du pergélisol et que les collectivités qui dépendent de l'industrie forestière sont abandonnées à leur propre sort.

L'exploitation minière a eu des conséquences économiques graves ainsi que des avantages économiques, par exemple, sur les moyens de subsistance traditionnels comme le piégeage et le tourisme nature. Elle crée également des économies d'emballement et d'effondrement, avec son cortège de problèmes sociaux et sanitaires.

Depuis longtemps des mines ont laissé dans leur sillage des désastres environnementaux, comme la mine Faro dans le nord du Yukon, dont le nettoyage coûtera vraisemblablement 500 millions de dollars au Trésor fédéral et qui laissera un héritage permanent qui devra faire l'objet d'une surveillance qui devra être maintenue.

Par conséquent, nous recommandons que le budget fédéral mette fin aux subventions, comme le programme des superactions accréditives pour l'exploitation et l'exploration minières, et qu'il crée plutôt des incitatifs fiscaux et des subventions pour le recyclage des minéraux et les initiatives économiques fondées sur un environnement sain, comme la création de parcs nationaux et le soutien aux initiatives de gestion communautaire.

Un financement accru est essentiel pour le nettoyage des mines abandonnées et pour la surveillance et la supervision par les autorités de réglementation de l'exploitation et de l'exploration minières. Par exemple, ici au Yukon, le ministère des Pêches et des Océans est en train de créer un nouveau régime pour gérer l'exploitation des placers. Sans des ressources suffisantes pour surveiller la qualité de l'eau et la santé des poissons, ce nouveau régime ne sera pas efficace.

Une stratégie canadienne pour faire face au changement climatique doit être mise en place immédiatement, dans un premier temps pour geler les émissions de dioxyde de carbone et, ensuite, commencer à imposer des réductions importantes. Il est nécessaire de créer des incitatifs fiscaux pour l'exploitation des énergies renouvelables et de mettre fin aux subventions accordées dans le domaine du pétrole et du gaz. Il faut instituer une taxe sur les émissions carboniques liées à la production et à la consommation de pétrole et de gaz. Le transport public dans les collectivités nordiques et entre ces dernières ont également besoin de soutien fédéral. La conservation de l'énergie par la construction d'immeubles efficaces au plan énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables doivent être encouragés par le biais de l'éducation et d'incitatifs financiers.

Il est essentiel que le plan du Canada sur le changement climatique comporte un accent marqué sur le nord, parce que, comme nous l'avons dit plus tôt, c'est ici que les répercussions du changement climatique se font d'abord sentir.

En résumé, nous recommandons un gel des émissions de dioxyde de carbone et de gaz à effet de serre apparentés; un financement à long terme pour les programmes du genre EnerGuide et le logement efficace au plan énergétique pour les familles à faible revenu; des incitatifs fiscaux et autres pour les énergies renouvelables; la fin des subventions pour l'exploitation du pétrole et du gaz; l'adoption d'incitatifs fiscaux pour les véhicules efficaces au plein énergétique; l'imposition d'une taxe pour les véhicules énergivores; un financement pour les initiatives dans le domaine de l'éducation pour aider les Canadiens et Canadiennes à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre au niveau individuel; du financement pour les mesures d'atténuation et d'adaptation ainsi que pour la modélisation; une participation fédérale continue dans des programmes comme le Groupe Intergouvernemental d'Experts sur les Changements climatiques des Nations Unies et l'*Arctic Climate Impact Assessment* du Conseil de l'Arctique; et un accent particulier sur le nord pour ce qui est des initiatives en matière de changement climatique.

En ce qui concerne les mines, nous demandons un financement accru pour le nettoyage des sites miniers abandonnés et orphelins; un financement pour une surveillance accrue par les autorités de réglementation, et particulièrement par le ministère des Pêches et des Océans concernant le nouveau régime d'exploitation des placers au Yukon; des incitatifs fiscaux et autres pour le recyclage des minéraux; des initiatives économiques fondées sur un environnement sain, comme la création de nouveaux parcs nationaux; et le soutien des initiatives de gérance communautaire plutôt que l'exploration minière.

Et enfin, mettre fin au programme de superactions accréditatives pour l'exploration minière. Il s'agit d'un incitatif fiscal fédéral pour l'exploration. Concentrez-vous plutôt sur le recyclage des minéraux et des métaux. Le seul fait de supprimer le programme de superactions accréditatives et le crédit d'impôt à l'investissement pour l'exploration pourrait rapporter 105 millions de dollars par année, somme qui est actuellement perdue par le gouvernement fédéral.

• (0945)

Si vous êtes intéressés à couper encore davantage et à économiser l'argent des Canadiens et Canadiennes, ce serait une bonne façon de le faire et de passer plutôt au financement du recyclage des métaux.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup de votre exposé, madame Baltgailis.

Comme il était un peu tard pour coordonner certains des exposés d'aujourd'hui, ai-je le consentement du comité pour que les exposés

soient disponibles uniquement en anglais à ce moment-ci? On me dit qu'ils seront traduits et disponibles plus tard cette semaine.

Ai-je le consentement du comité pour distribuer ces documents, de sorte que tout le monde en ait une copie?

Des voix: Oui.

Le président: Je vous en remercie et c'est seulement pour aujourd'hui. Aujourd'hui seulement. Merci, monsieur.

Nous allons poursuivre avec M. Rod Taylor, président de l'Association de l'industrie touristique du Yukon.

Monsieur Taylor, vous avez la parole.

M. Rod Taylor (président, Association de l'industrie touristique du Yukon): Bonjour. Merci de nous recevoir.

Je serai bref.

Le voyage d'aventure et l'écotourisme constituent, dans le domaine du tourisme, deux des marchés qui connaissent la plus forte croissance dans le monde. Le Yukon, tout comme le Canada, jouit d'une position unique pour capitaliser sur cette tendance actuelle dans le domaine du voyage dans le monde. Ceci dit, nos concurrents mondiaux ont continuellement augmenté leur budget de commercialisation pour rivaliser sur un marché mondial de plus en plus compétitif.

Pour que le Canada et le Yukon puissent réaliser leur plein potentiel comme destinations de voyage de classe mondiale, nous devons nous aussi augmenter continuellement nos efforts de commercialisation dans le monde. Malheureusement, l'appui que le gouvernement du Canada apporte à la Commission canadienne du tourisme a diminué, tout comme la part de marché du Canada dans le tourisme mondial. La CCT rapporte de l'argent aux Canadiens et Canadiennes; ce n'est pas simplement une entité qui coûte de l'argent; en 2005, le rendement du capital investi dans le tourisme par le Canada s'élevait à 15,3 milliards de dollars en taxes pour tous les paliers de gouvernement, dont 7,7 milliards de dollars uniquement pour l'assiette fiscale fédérale.

En termes simples, investir dans l'industrie touristique du Canada est une mesure sensée sur le plan économique. Et en tant que tel, l'Association de l'industrie touristique du Yukon invite le gouvernement fédéral à accroître substantiellement le financement qu'il accorde à la Commission canadienne du tourisme, de sorte que l'industrie touristique canadienne soit en mesure de rivaliser efficacement et de continuer de contribuer de manière substantielle à l'assiette fiscale du Canada.

Deuxièmement, nous demandons au gouvernement de revenir sur sa décision de reprendre 5,6 millions de dollars qui ont été économisés au moment du déménagement de la commission à Vancouver — des fonds qui l'en avait initialement prévu rendre disponibles à des fins de commercialisation.

Au Yukon, l'industrie touristique est le plus grand employeur du secteur privé et elle ajoute annuellement environ 165 millions de dollars au PIB du Yukon. En fait, chaque dollar dépensé en commercialisation par le ministère du tourisme génère 37 \$ de dépenses par les visiteurs. Malheureusement, la combinaison d'un dollar canadien fort, du prix élevé du carburant et de la *Western Hemisphere Travel initiative* vient menacer ce formidable rendement du capital investi. Tout avantage que peut avoir l'industrie canadienne du voyage est cruellement nécessaire pour assurer notre compétitivité sur le marché.

C'est en gardant ce fait à l'esprit que l'AITY demande au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision d'éliminer le programme de remboursement de la taxe aux visiteurs. Les coûts additionnels qu'entraînera cette initiative pour nos consommateurs provoquera une nouvelle diminution de notre part de marché, et des recettes fiscales fédérales et provinciales correspondantes qui profitent à tous les Canadiens et Canadiennes.

Je veux vous remercier de m'avoir accordé de votre temps aujourd'hui. Les exploitants de l'industrie touristique du Yukon sont heureux d'avoir l'occasion d'exprimer ces préoccupations.

• (0950)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Taylor.

Nous continuons avec Stanley James de la Northern Native Broadcasting.

Bienvenue, monsieur James. Vous avez cinq minutes.

M. Stanley James (président, conseil d'administration, Northern Native Broadcasting Yukon): Bonjour, monsieur le président Pallister, vice-président et mesdames et messieurs du comité permanent.

Je suis Stanley James, président du conseil d'administration de Northern Native Broadcasting Yukon.

Je vous remercie de m'avoir invité à faire une déclaration devant le Comité permanent des finances concernant la place du Canada dans un monde concurrentiel. Le comité permanent veut savoir comment les citoyens et les entreprises peuvent prospérer à l'avenir, être florissants, avoir des compétences appropriées et la motivation de travailler et d'épargner. Le comité veut aussi savoir comment les mesures de dépenses de programme peuvent être mises en oeuvre pour répondre à ces attentes.

En 1979, reconnaissant que le manque de représentation des langues, des coutumes et de la culture autochtones inquiétait sérieusement les Autochtones du Nord, le CRTC a mis sur pied un comité chargé d'examiner l'élargissement des services aux collectivités du Nord et aux collectivités isolées. Le comité a recommandé que le gouvernement fédéral alloue des fonds pour développer les réseaux de diffusion des Autochtones afin de remplir les obligations du Canada visant à offrir aux peuples autochtones des possibilités de préserver leur langue et leur culture.

En mars 1983, le Programme d'accès des Autochtones du Nord à la radiotélédiffusion a été créé pour assurer la production et la diffusion de programmes autochtones à l'intention des Autochtones du Nord. Le programme d'accès finance 13 sociétés de communications sans but lucratif, l'une d'elles est la Northern Native Broadcasting Yukon constituée en société sans but lucratif en 1984 et gérée par les 14 premières nations du Yukon.

Après une formation de deux ans, le personnel de la Northern Native Broadcasting Yukon a commencé à diffuser des émissions radio sur CHON-FM le 1er février 1985 à six collectivités du Yukon, sept heures par jour, cinq jours par semaine.

En 1986, la Northern Native Broadcasting Yukon a offert un programme de formation en télévision d'un an. L'année suivante, elle a produit sa première saison de quatre programmes de télévision, elle a diffusé dans tout le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest sur le Service du Nord de Radio-Canada.

Peu après, le 1er février 1991, Television Northern Canada a commencé à diffuser. Television Northern Canada a été créée au moment où les membres des sociétés de communications autoch-

tones du Nord, nous compris, avaient relevé le défi de fournir des services de télévision au Nord.

En 1999, Television Northern Canada fut l'objet de changement. Elle devint le Réseau de télévision des Peuples Autochtones, le diffuseur national autochtone du Canada. La Northern Native Broadcasting Yukon fournit aujourd'hui 26 heures de programmation originale sur ce réseau en plusieurs langues, y compris en anglais. Nous diffusons aussi des émissions radios 24 heures sur 24, sept jours par semaine. Nos signaux radio se retrouvent sur le web.

Les cadres et les employés de soutien de la Northern Native Broadcasting Yukon sont pour la plupart des membres des premières nations et connaissent très bien les langues, la culture et les collectivités du Yukon, de la Colombie-Britannique, des Territoires du Nord-Ouest et de l'Alaska.

Dès le commencement, plus de 150 personnes se sont, d'une façon ou d'une autre, impliquées dans l'organisation. Les employés, Les directeurs, le conseil d'administration, les conseillers et les producteurs indépendants ont tous joué un rôle important dans l'expansion de la Northern Native Broadcasting Yukon et dans sa contribution au tissu social, culturel et économique de la société du Nord.

La Northern Native Broadcasting Yukon a joué, et continue de jouer, un rôle de moteur économique. Depuis son lancement, la Northern Native Broadcasting Yukon a injecté environ 21 millions de dollars dans l'économie. Elle a été le plus important formateur et employeur pour les Autochtones désirant poursuivre une carrière dans le secteur de la diffusion électronique au Yukon.

Le Programme d'accès des Autochtones du Nord à la radio-télédiffusion est administré par une direction de programmes autochtones du ministère du Patrimoine canadien. La Northern Native Broadcasting Yukon demande annuellement un financement de base au ministère. Un accord de contribution fournit un peu plus d'un million de dollars à l'organisation par exercice financier. À son tour, l'organisation doit fournir au ministère des rapports trimestriels des activités et des rapports financiers pour recevoir des paiements. Chaque année, le ministère a accusé du retard pour aviser les bénéficiaires du statut de leurs demandes.

• (0955)

Le président: Monsieur James, je vous demanderai de terminer votre déclaration dans les dix secondes qui suivent.

M. Stanley James: Le programme n'a pas n'a pas suivi les besoins et des sociétés qu'il a aidé à établir. Il n'a pas été augmenté par rapport au coût de la vie, ce qui signifie que notre pouvoir d'achat diminue chaque année.

Dans une période de changement rapide de la technologie, le financement pour remplacer et améliorer l'équipement vieux et obsolète n'est pas pris en compte dans le programme. En dépit de ces problèmes, la Northern Native Broadcasting Yukon est une réussite des premières nations. Elle est reconnue comme société de communications fiable au plan de la production et de la distribution de programmes pour la radio et la télévision d'un point de vue des premières nations.

Le président: Monsieur James, nous devons terminer là et garder du temps pour les questions.

Nous continuons maintenant avec un représentant du Collège Yukon, le doyen, Stu Mackay.

Bienvenue. Vous avez cinq minutes.

M. Stu Mackay (doyen, Études professionnelles, Collège Yukon): Bonjour tout le monde.

Je suis heureux de pouvoir vous parler au sujet de la place du Canada dans un monde concurrentiel. Le collège Yukon croit fermement que la formation et le développement de compétences sont des éléments essentiels de cette économie fondée sur le savoir et que l'avantage concurrentiel premier du Canada devrait être la qualité de sa main-d'oeuvre.

Le Canada doit s'assurer d'avoir une main-d'oeuvre hautement qualifiée et polyvalente en mesure de répondre aux besoins de l'économie de demain et de la stimuler, tout comme il doit utiliser le mieux possible les compétences des personnes déjà sur le marché du travail.

Les Canadiens ont besoin d'un système d'enseignement postsecondaire qui soit parmi les meilleurs au monde et qui assurent un d'avantage concurrentiel, la prospérité économique et un plus haut niveau de vie. Cependant, comme les premiers ministres l'ont déclaré lors de la conférence « Préparer l'avenir » tenue à Ottawa au mois de février, le Canada accuse du retard en ce qui a trait à ses taux de productivité, d'innovation et d'éducation. Le gouvernement devrait donc, au moment de planifier et d'instaurer des mesures sociales et économiques, accorder la priorité aux investissements dans le capital humain.

Le collège Yukon recommande que le Budget 2006 comporte un plan d'action compréhensif qui inclurait des politiques et des initiatives nationales majeures afin de s'assurer que le Canada ait les ressources nécessaires pour former une main-d'oeuvre hautement qualifiée et polyvalente. Ce plan d'action pourrait se fonder sur un certain nombre de principes.

D'abord, il doit reposer sur un principe d'inclusion afin d'offrir des possibilités d'apprentissage à tous les Canadiens. Tous les Canadiens devront participer à la nouvelle économie. Si le gouvernement fédéral doit assurer le leadership dans ce domaine, les provinces, les territoires et les collectivités doivent pour leur part concerter leurs efforts.

Deuxièmement, il faut une stratégie pour promouvoir la formation continue.

Finalement, on doit capitaliser sur la contribution importante des Autochtones et des immigrants dans notre société et notre économie.

Nous recommanderons aussi que les éléments clés suivants soient inclus.

Premièrement, le gouvernement fédéral doit agir dès maintenant et réinvestir dans la qualité, la productivité et l'accès au système canadien d'enseignement postsecondaire et professionnel. Le rôle principal du gouvernement du Canada est de ramener le Transfert canadien en matière de programmes sociaux à son niveau de 1993-1994, en tenant compte de l'inflation et de la croissance démographique et en mettant l'accent sur la formation et l'enseignement postsecondaire.

Deuxièmement, un nouveau système de soutien à l'apprentissage est nécessaire. L'existence de différents mécanismes d'aide financière aux études postsecondaires crée de la confusion, ce qui vient s'ajouter, pour beaucoup d'apprenants actuels et potentiels, aux obstacles à l'accès à la formation.

Troisièmement, les investissements dans les infrastructures y compris les fonds destinés à la modernisation et à l'acquisition d'équipements, sont essentiels. Cela doit également comprendre une connexion améliorée et accrue aux régions rurales et éloignées à l'aide de programmes tels que CANARIE.

Quatrièmement, davantage de fonds destinés à la recherche, au développement et à la commercialisation — des fonds créés, gérés et administrés exclusivement pour les collèges et les instituts — renforcerait la capacité d'innovation des collectivités et de leurs petites et moyennes entreprises tout en amenant de nouveaux produits et services sur le marché et en formant des experts hautement qualifiés qui favoriseraient le développement économique.

J'espère que vous aurez l'occasion plus tard d'examiner de manière plus approfondie nos demandes, mais je vous remercie vraiment de votre attention aujourd'hui.

Le président: Merci pour votre déclaration, monsieur Mackay.

Nous continuons avec la Yukon Child Care Association, Debbie Throssell.

Bienvenue. Vous avez cinq minutes.

Mme Debbie Throssell (coordinatrice de conférences, Yukon Child Care Association): Je vous remercie de l'occasion qui est donnée à la Yukon Child Care Association de partager son point de vue sur ces sujets importants.

Avec les changements sociaux économiques qui prennent place dans notre pays, un grand nombre de nos jeunes se marient plus jeunes au lieu de poursuivre leurs études. Cette région a un grand besoin d'espace pour garder ces enfants pendant que leurs parents vont travailler pour subvenir aux besoins de leurs enfants.

Nous recommandons des allègements fiscaux. Les parents ont besoin de plus grands allègements fiscaux dans l'impôt sur le revenu. L'augmentation du coût des garderies empêchent beaucoup de parents d'y envoyer leurs enfants.

L'éducation doit être plus accessible pour les personnes qui veulent poursuivre des études postsecondaires. L'augmentation de la déduction relative aux études le leur permettrait. Nous voulons avoir accès à un financement continu pour des formations et des études plus poussées et une viabilité de programmes d'essais pour la poursuite des études. Il faut une mise en place de l'infrastructure pour les intervenants.

La participation à des comités entraîne la perte de salaire et le temps n'est pas justifié.

Les familles qui travaillent doivent avoir les moyens de se payer les garderies. Pour l'instant, les garderies sont accessibles aux riches qui ont en les moyens et aux pauvres qui bénéficient de subventions. Beaucoup de familles à revenu moyen ne peuvent pas se payer les garderies, les enfants restent à la maison et deviennent des enfants à clé. La mise en oeuvre d'un programme de capacité à payer permettrait de contourner ce problème.

Les garderies sont en crise aujourd'hui. Leurs employés ne peuvent pas recevoir des salaires et des avantages sociaux similaires à ceux offerts par les autres entreprises. Le besoin de capacité à payer des salaires décentes dans ce secteur existe aussi.

La nouvelle prestation fiscale pour enfants mise en oeuvre en juillet 2006 est insuffisante pour les familles. Les cent dollars ne suffisent même pas à payer une seule place dans une garderie pour une semaine, et beaucoup de familles n'ont pas accès aux garderies.

L'accessibilité et la viabilité sont essentiels pour notre avenir économique. Les adolescents d'aujourd'hui constitue la prochaine génération de main-d'oeuvre économique. Les coûts de l'enseignement postsecondaire augmentent, le rendant inaccessible à un grand nombre. Les familles n'ont pas les moyens de faire poursuivre à tous leurs enfants des études plus poussées.

Les familles à revenu moyen n'ont pas accès aux gardes d'enfants ou à des études plus poussées en raison de l'augmentation du coût de la vie. Les garderies sont en crise. Nous avons besoin de l'aide du gouvernement fédéral.

Merci.

• (1000)

Le président: Merci beaucoup pour votre déclaration.

Merci à tous pour vos déclarations de ce matin.

Nous passons maintenant aux questions posées par les membres du comité. Nous commençons par M. Bagnell.

Bienvenue, monsieur. Vous avez six minutes.

L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Merci.

J'aimerais commencer par remercier le comité d'avoir choisi de venir. Il y a longtemps que... Je ne sais plus combien d'années. C'est merveilleux que vous soyez venus pour entendre ce que les Yukonnais ont à dire. Comme vous le constatez, ils participent abondamment.

Le président: C'est la première fois.

L'hon. Larry Bagnell: Oui, la première fois.

Merci beaucoup, mesdames et messieurs du comité d'avoir fait ce choix.

J'aimerais poser des questions à tout le monde, mais je n'ai pas le temps. Un certain nombre de mes questions se rapportent aux coupures dramatiques faites la semaine dernière.

Un certain nombre de Yukonnais m'ont approché pour me demander le rétablissement de certaines de ces coupures. Dans quelques-unes de mes questions, je demanderai s'il y a certaines choses que vous voudriez voir rétablies et que vous aimeriez que nous recommandions en tant que Comité des finances.

Grand chef, je suis content que vous ayez parlé de la réalisation des accords sur les revendications territoriales, qui est très importante pour les fonds. J'aimerais que vous parliez de deux ou trois choses. L'une est le financement de base pour votre organisation et si vous en avez besoin davantage.

L'autre chose, c'est que nous avons parlé la semaine dernière des coupures faites à la stratégie autochtone sur le tabagisme et aux programmes de la promotion de la femme. Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

Le grand chef Andy Carvill: Merci, monsieur Bagnell.

Oui. Au sujet de votre question ou commentaire sur le financement de base versé au Conseil des premières nations du Yukon, il est vraiment au niveau minimum. Il nous est difficile d'être efficaces. Nous représentons 11 des 14 gouvernements des premières nations du Yukon — en vertu des accords sur les revendications territoriales, ce sont des gouvernements. Pour remplir de manière efficace le mandat que nous accorde les chefs de chaque collectivité du Yukon, notre financement devrait être à un niveau qui nous permettrait de répondre efficacement aux besoins de la population des collectivités.

Depuis un certain nombre d'années, on a promis aux OPT, aux conseils tribaux, etc., une augmentation du financement. Nous attendons toujours. Cette promesse a été faite il y a trois ou quatre ans, il me semble, par le gouvernement fédéral, et nous n'avons toujours rien reçu. Nous devons aller quémander chaque année au bureau régional de l'AINC au Yukon un supplément au versement que nous recevons actuellement afin de pouvoir faire notre travail.

Quand je suis dans ce bureau, ce n'est pas seulement pour défendre les intérêts des premières nations, mais ceux de tous les Yukonnais.

En ce qui concerne les coupures faites aux stratégies des Inuit et des premières nations en matière de santé et de lutte contre le tabagisme, je crois que beaucoup de personnes en souffrent. La stratégie de lutte contre le tabagisme et l'argent disponibles auparavant aidaient à sensibiliser les gens quant au problème du tabac, etc. Si nous supprimons cela, le fardeau sera encore plus lourd pour le système de soins de santé: les coûts augmenteront, un plus grand nombre de gens seront encore plus malades. Je ne crois pas qu'il devrait y avoir des coupures. En fait, nous voulons être de moins en moins un fardeau pour la société — si je puis utiliser ce mot — et aider notre population à être plus saine. La continuité des coupures va à l'encontre de certains engagements qui nous ont été faits en tant qu'organisation des premières nations et de gens du pays.

Les coupures faites aux programmes de la promotion de la femme sont aussi quelque chose que bien sûr le Conseil des premières nations du Yukon n'appuie pas. Les Autochtones, les femmes, ont besoin de plus de financement pour les aider à atteindre certains des objectifs qu'ils se sont fixés. J'ai assisté à deux ou trois réunions de sociétés de femmes dans le pays et j'ai constaté qu'elles sont en train de se battre pour avoir la place qui leur revient. Si nous commençons à couper leur financement, il sera beaucoup plus difficile pour elles de participer et de répondre de manière efficace à leurs besoins.

• (1005)

L'hon. Larry Bagnell: Merci.

Debbie, au mois d'août il y a eu une grande manifestation de protestation au sujet des garderies et un journal du Yukon a écrit que c'était la plus grande manifestation dans l'histoire du Yukon. Quand nous étions au gouvernement, nous avions initialement prévu de verser 5 millions de dollars pour les garderies au gouvernement du Yukon qui les passerait aux garderies pour le personnel ou autre. Pensez-vous qu'une telle aide financière du gouvernement fédéral vous serait utile?

Mme Debbie Throssell: Je pense que cela serait utile. Une partie du problème, c'est que lorsque les garderies recrutent du personnel, elles payent 9 \$ de l'heure. Alors qu'à Wal-Mart, ça commence à 10,35 \$ de l'heure. Alors où iriez-vous travailler?

Les garderies n'ont pas augmenté leurs salaires depuis, il me semble, 1992. Donc oui, cela serait vraiment utile.

L'hon. Larry Bagnell: J'ai 30 secondes? Ça alors!

Stanley, nous nous sommes beaucoup battus au mois d'août pour essayer d'avoir les décisions de financement de cette année. Pouvez-vous me dire si c'est un problème permanent des diffuseurs autochtones dans tout le pays, ce problème d'obtenir leur décision tard dans l'année alors qu'ils commencent à payer les factures le 1er avril?

Le président: Désolé, monsieur James, votre temps s'est écoulé.

C'est au tour de M. St-Cyr de poser des questions. Monsieur St-Cyr, vous avez six minutes.

M. Thierry St-Cyr (Jeanne-Le Ber, BQ): Je vais parler français, donc je vous incite à utiliser les services d'interprétation si vous ne comprenez pas le français.

[Français]

Tout d'abord, je veux vous remercier d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer. Je sais qu'il doit être très frustrant de n'avoir que cinq minutes pour faire valoir votre point, mais dites-vous que c'est aussi très frustrant pour nous tous, qui sommes autour de cette table, d'avoir aussi peu de temps pour vous poser des questions.

J'aimerais vous parler des changements climatiques. Il y a probablement parmi vous deux ou trois organismes qui pourraient m'en parler. À la Chambre, quand on a parlé d'appliquer les objectifs du Protocole de Kyoto, la ministre de l'Environnement nous a dit que ce serait beaucoup trop coûteux en termes de mise en oeuvre, qu'on n'avait pas les moyens pour le faire, que ce serait un désastre économique, que l'industrie des transports dans son ensemble disparaîtrait, et ainsi de suite. Ça nous a fait rigoler un peu. En effet, les conservateurs sont des gens sympathiques et joyeux qui nous font un peu rire à la Chambre.

Par contre, ce qui est moins drôle, c'est de penser que les répercussions sont assez dévastatrices dans le Nord, étant donné que c'est le premier endroit où se font sentir les conséquences des changements climatiques. Ma question s'adresse à Mme Baltgailis, de la Yukon Conservation Society, mais aussi à l'Association de l'industrie touristique du Yukon et au Conseil des Premières nations du Yukon.

Est-ce que le réchauffement planétaire aura des répercussions concrètes et réelles sur vos sociétés nordiques, au point de vue social et économique et, le cas échéant, est-ce que leur importance est telle qu'on devra vraiment réagir et prendre des mesures à cet égard?

• (1010)

[Traduction]

Mme Karen Baltgailis: Je vous remercie beaucoup de cette question.

Oui, absolument, le changement climatique a d'énormes répercussions économiques, de même que sociales et environnementales. L'industrie forestière en est un parfait exemple. Dans le Sud-Ouest du Yukon, nous sommes aux prises avec une immense infestation par le tytopographe, qui change sans contredit l'allure de la forêt. Ce changement ne touche pas seulement les avantages financiers de l'exploitation forestière, mais aussi les modes de vie traditionnels. Si tout l'écosystème forestier change, les modes de vie traditionnels peuvent vraiment être bouleversés. Il y a ensuite des choses comme la fonte du pergélisol et ses conséquences sur l'infrastructure routière, les édifices et le reste.

Il ne fait donc aucun doute qu'il y a des avantages économiques et environnementaux à investir dans le Protocole de Kyoto ou d'autres initiatives encore meilleures.

M. Rod Taylor: Je peux vous donner un exemple des coûts économiques de tout cela pour moi. J'ai une entreprise de tourisme d'aventure, et pour la première fois en 2005, nous n'avons pas pu offrir de voyages d'hiver dans la région de Whitehorse. Il n'y avait tout simplement pas assez de neige. C'était la première fois.

En moyenne, pour les 16 ou 17 principaux exploitants d'entreprises de tourisme hivernal dans la région, les coûts supplémentaires pour trouver de la neige et aller plus au nord ont représenté environ 20 p. 100 des dépenses totales. C'est absolument énorme. En réalité, pour la majorité de ces entreprises, c'est la marge bénéficiaire, ni plus ni moins. Nous avons perdu notre marge bénéficiaire pour cette raison, et les choses ne font qu'empirer.

[Français]

M. Thierry St-Cyr: Monsieur Carvill?

[Traduction]

Le grand chef Andy Carvill: Je vous remercie de votre question et de vos observations.

Je pense que tout cela se répercute très lourdement sur le peuple du Conseil des Premières nations du Yukon. Nous avons des trappeurs qui chassent depuis des générations et dont le mode de subsistance disparaît lentement, si ce n'est pas déjà fait. En raison de la chaleur et du réchauffement planétaire, la qualité de la fourrure n'est plus la même, ce qui fait baisser les prix. Les gens commencent à désertier l'industrie.

Pour ce qui est de la santé de notre population, nous utilisons beaucoup de ressources médicinales que nous tirons des terres, et ces ressources commencent à disparaître. Quelqu'un a mentionné les ravages du tytopographe, du dendroctone du pin et le reste. Leurs effets sont très négatifs. Nous devons trouver des moyens d'augmenter le financement dans ce domaine plutôt que le diminuer.

Merci.

[Français]

M. Thierry St-Cyr: J'imagine que ça doit être vraiment très frustrant pour vous. Il semble en effet que ce soit les gens du Sud qui émettent le plus de gaz à effet de serre et qui profitent de la situation, vu leur style de vie. Par contre, c'est le vôtre qui est le plus affecté et c'est vous qui payez la note.

Pour ce qui est du Protocole de Kyoto, les objectifs que le Canada s'était fixés dans le cadre de son engagement international sont-ils à votre avis un minimum absolu, ou une cible beaucoup trop élevée?

[Traduction]

Mme Karen Baltgailis: Comme je l'ai mentionné dans mon exposé, nous dépensons beaucoup d'argent en subventions pour l'industrie pétrolière et gazière, par exemple, ou l'industrie minière, et ces industries contribuent véritablement beaucoup au changement climatique. Je crois donc qu'il pourrait nous en coûter bien moins cher pour améliorer nos projets de lutte contre le changement climatique si nous réduisions les subventions de ce type afin de favoriser plutôt les énergies renouvelables et les métaux recyclables, par exemple. Ils prennent beaucoup moins d'énergie et ont beaucoup moins de répercussions environnementales.

Le président: Nous allons continuer avec Mme Ablonczy. Vous avez six minutes.

• (1015)

Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nose Hill, PCC): Je vous remercie infiniment. Nous vous sommes tous très reconnaissants d'être ici. Nous savons que vous vivez des situations uniques. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous voulions que vous comparissiez et que vous vous exprimiez directement devant nous. Vous nous êtes très utiles. Nous vous en remercions.

J'aimerais d'abord parler aux représentants de Northern Native Broadcasting. Votre réussite est fabuleuse. Vous devez être très fiers de vous et des progrès que votre organisme a réalisés. Je remarque que vous voulez surtout que la *Loi sur la radiodiffusion* protège les radiodiffuseurs autochtones, qu'ils reçoivent un financement adéquat et qu'ils puissent bénéficier d'ententes pluriannuelles.

Cette initiative m'intéresse beaucoup. Avez-vous des études sur le nombre de Canadiens qui écoutent les émissions que vous diffusez? Pouvez-vous nous dire quelle est l'étendue de votre auditoire?

M. Stanley James: Nous n'en avons pas encore parce que nous n'avons pas les fonds nécessaires.

J'aimerais vous demander que la version intégrale de ma déclaration soit intégrée à cette discussion.

Le président: Ce sera fait, monsieur James.

Déclaration de M. Stanley James: Bonjour Monsieur Pallister, messieurs les vice-présidents, ainsi que distingués membres du comité permanent.

Je suis Stanley James, président du conseil d'administration de Northern Native Broadcasting, Yukon.

Je vous remercie de m'avoir invité à parler de la place du Canada dans un monde concurrentiel devant le Comité permanent des finances.

Le comité permanent veut savoir comment les citoyens et les entreprises peuvent prospérer dans l'avenir, être en santé, avoir les compétences nécessaires et être encouragés à travailler et à économiser. Le Comité veut également savoir quelles mesures de contrôle des dépenses devraient être mises en œuvre pour atteindre ces objectifs.

En 1979, reconnaissant que les Autochtones du Nord étaient grandement préoccupés par la sous-représentation des langues, coutumes et cultures autochtones, le CRTC a créé le Comité sur l'extension du service aux petites localités éloignées et à celles du Nord. Ce comité a recommandé que le Canada débloque des fonds pour créer des réseaux de radiodiffusion autochtones, ce qui lui permettrait de respecter son obligation de procurer au peuple autochtone des moyens de préserver ses langues et sa culture.

En mars 1983, le Programme d'accès des Autochtones du Nord à la radiodiffusion a été créé pour soutenir la production et la distribution d'une programmation autochtone pour la population des Premières nations du Nord. Ce programme finance treize sociétés de communication sans but lucratif, dont Northern Native Broadcasting, Yukon.

En 1984, Northern Native Broadcasting, Yukon a été constitué à titre de société sans but lucratif, sous la direction des quatorze Premières nations du Yukon.

Après un programme de formation de deux ans, le personnel de Northern Native Broadcasting, Yukon, qui était composé de cinq Autochtones, a commencé à diffuser des émissions de radio sur CHON-FM le 1^{er} février 1985, et ce, à six collectivités du Yukon et à raison de sept heures par jour, cinq jours par semaine.

En 1986, Northern Native Broadcasting, Yukon a offert un programme de formation d'un an sur la télédiffusion. L'année suivante, il a produit sa première saison d'émissions d'une demi-heure diffusées partout au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest sur les ondes du Service du Nord de Radio-Canada.

Peu de temps après, le 1^{er} février 1991, Television Northern Canada est entrée en ondes. Television Northern Canada a été créée lorsque des membres des sociétés de communication autochtones du

Nord, dont nous-mêmes, ont relevé le défi d'offrir des services de télévision réalisés dans le Nord pour les gens du Nord.

En 1999, Television Northern Canada a subi une transformation. Elle est devenue le Réseau de télévision des peuples autochtones, le diffuseur autochtone national du Canada.

Northern Native Broadcasting, Yukon procure actuellement vingt-six heures de programmation autochtone originale à ce réseau dans une variété de langues, dont l'anglais. Nous diffusons également des émissions de radio originales vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine. Notre signal radio peut être capté sur le Web.

La majorité des employés principaux et de soutien de Northern Native Broadcasting, Yukon sont membres des Premières nations et connaissent donc intimement les langues, les cultures et les collectivités du Yukon, de la Colombie-Britannique, des Territoires du Nord-Ouest et de l'Alaska.

Depuis le début, plus de cent cinquante personnes ont participé au fonctionnement du réseau, d'une manière ou d'une autre. Les employés, les membres du conseil d'administration, les entrepreneurs, les experts-conseil et les producteurs indépendants ont tous un rôle important à jouer dans la croissance de Northern Native Broadcasting, Yukon et dans son apport au tissu social, culturel et économique de la société du Nord.

Northern Native Broadcasting, Yukon a joué et continue de jouer un rôle de moteur économique. Depuis son lancement, Northern Native Broadcasting, Yukon a injecté environ vingt et un millions de dollars dans l'économie du Yukon. Il a été le principal formateur et employeur d'Autochtones qui souhaitaient entamer une carrière dans le domaine de la radiodiffusion électronique au Yukon.

Le Programme d'accès des Autochtones du Nord à la radio-diffusion est géré par la Direction des programmes autochtones du ministère du Patrimoine canadien.

Tous les ans, Northern Native Broadcasting, Yukon présente une demande au ministère pour son financement de base. Un accord de contribution permet à l'organisation d'obtenir un peu plus d'un million de dollars par exercice. L'organisation, quant à elle, doit faire parvenir des rapports d'activité et des rapports financiers trimestriels au ministère pour obtenir le versement des paiements. Chaque année, le ministère prend beaucoup de temps avant d'aviser les bénéficiaires du sort de leurs demandes.

Cette année, Northern Native Broadcasting, Yukon n'a reçu l'avis écrit du ministère que le 18 septembre. Cet avis indiquait que la demande était approuvée et qu'un chèque était annexé, mais uniquement pour le premier trimestre. Cela représente six mois d'une année financière qui en compte douze!

Cette façon de procéder crée et maintient un faux sentiment d'économie et vise à faire en sorte que les sociétés sans but lucratif ne sont toujours qu'à un doigt de la faillite.

Le financement du programme n'a pas augmenté au même rythme que les besoins des sociétés qu'il a aidé à créer. Le financement de base n'a pas suivi l'augmentation du coût de la vie, ce qui signifie que la valeur de nos chèques de paie diminue d'année en année.

À une époque où les technologies évoluent rapidement, aucun financement visant à remplacer et à moderniser les équipements vieillissants et désuets n'est prévu dans le cadre du programme.

Malgré tous ces obstacles, Northern Native Broadcasting, Yukon est une grande réussite au sein des Premières nations. Nous sommes taillé une réputation de société de communication crédible pour la production et la distribution d'émissions de radio et de télévision reflétant le point de vue des Premières nations.

Nous formons et embauchons des membres des Premières nations dans tous les domaines de l'industrie. Nous jouons un rôle de premier plan en protégeant, diffusant, mettant en valeur et perpétuant la langue et la culture des Premières nations du Yukon, tant au niveau local, national qu'international.

Dans ce contexte, nous considérons que nous pouvons aider le Canada à trouver sa place dans un monde concurrentiel.

Pour nous aider à atteindre cet objectif, nous aimerions vous présenter nos recommandations. Ce ne sont pas de nouvelles recommandations : nous les avons présentées à d'autres comités permanents et à d'autres décideurs du gouvernement fédéral, et nous les répèterons pour vous ici.

Nous recommandons au gouvernement fédéral de reconnaître que la radiodiffusion autochtone fait partie intégrante de la radiodiffusion publique canadienne, et de renforcer la position des radiodiffuseurs autochtones en l'enchantant dans la Loi sur la radiodiffusion et les politiques et règlements fédéraux.

Nous lui recommandons de continuer d'investir dans les sociétés et de financer adéquatement : i) les opérations et la production ii) la mise à niveau de l'équipement de transmission et de production iii) la formation et le développement des capacités.

Enfin, nous lui recommandons de modifier le processus de financement afin de permettre des accords pluriannuels.

Monsieur Pallister et distingués membres du Comité permanent des finances de la Chambre des communes, c'est ainsi que se termine notre présentation.

La directrice générale de Northern Native Broadcasting, Yukon, Mme Shirley Adamson, est ici avec moi aujourd'hui. Ensemble, nous serons heureux de répondre à vos questions.

Merci.

Le président: Revenons maintenant aux questions de madame Ablonczy.

M. Stanley James: J'aimerais laisser à notre directrice générale, madame Shirley Adamson, le soin de répondre à la plupart de ces questions.

Le président: Nous pouvons très bien vous le permettre.

Je vous souhaite la bienvenue, madame Adamson.

Mme Shirley Adamson (directrice générale, Northern Native Broadcasting, Yukon): Je vous remercie beaucoup et vous suis reconnaissante de votre indulgence. Pour répondre à la question qui a été posée, nous n'avons jamais reçu le financement nécessaire afin d'effectuer les études requises pour appuyer notre programme. Cependant, des études informelles montrent que notre auditoire est très vaste. Nous recevons des demandes d'information et de contenu musical de pays aussi loin que l'Allemagne et d'États aussi près que le Dakota du Nord, de même, bien sûr, que de partout dans le Nord Canadien.

Grâce à la collaboration du Réseau de télévision des peuples autochtones, dont nous sommes un membre fondateur, nous venons tout juste de conclure une étude et sommes en train de l'analyser. Nous avons aussi l'intention d'effectuer une étude au Nord du 60^e parallèle, ce qui nous permettra de beaucoup mieux saisir de qui se compose notre auditoire en ce moment.

Mme Diane Ablonczy: Dans combien de langues autochtones différentes diffusez-vous des émissions en ce moment?

Mme Shirley Adamson: Nous diffusons des émissions dans le plus grand nombre de langues autochtones possible. Au Yukon, il y a huit dialectes autochtones et deux langues autochtones en tout, et nous en utilisons le plus grand nombre possible. Il y a toutefois quelques langues dans lesquelles nous ne diffusons pas beaucoup d'émissions, parce que leurs locuteurs ne sont pas nombreux. L'une de ces langues est le tagish et l'autre, le han.

Mme Diane Ablonczy: C'est très intéressant. Je vous félicite. J'ai sincèrement apprécié votre mémoire.

Mme Shirley Adamson: Merci infiniment.

Mme Diane Ablonczy: J'ai une brève question pour le chef Carvill.

Vous avez beaucoup suscité mon intérêt lorsque vous avez souligné qu'il fallait intensifier les mesures d'éducation, chef Carvill, et établir de bonnes relations de travail avec tous les ordres de gouvernement. Je suis d'accord avec vous que c'est très important.

J'ai pris note de votre inquiétude au sujet des compressions au programme visant à dissuader les Autochtones de fumer. Selon votre expérience, étant donné qu'il y a un expert parmi nous aujourd'hui, je me demande si vous pouvez nous dire quelles mesures vous trouvez les plus efficaces pour réduire la dépendance au tabac dans les collectivités parmi celles que vous connaissez.

Le grand chef Andy Carvill: Les seules mesures que je connais sont des outils d'éducation. Ils visent à éduquer la population, dont les jeunes, sur les dangers du tabagisme. Il y a beaucoup de mesures qui existent. Nous pouvons diffuser le message aux étudiants.

Mme Diane Ablonczy: Est-ce plus efficace de le diffuser dans les écoles ou par les chefs des collectivités? Comment le message se transmet-il le mieux selon vous?

Le grand chef Andy Carvill: Il se transmet bien les écoles. Comme vous le savez, nous avons beaucoup de jeunes qui fument dans les cours d'écoles; j'en ai vus personnellement dès mon plus jeune âge. Certaines écoles ont des zones pour fumeurs et je ne sais quoi d'autre. Il est donc important d'informer ces jeunes, et pas seulement à l'école. Les services de santé dans les collectivités contribuent eux aussi à diffuser le message dans la population.

• (1020)

Mme Diane Ablonczy: Vous avez mentionné à quelques reprises la nécessité d'accroître l'aide aux stratégies et aux mesures d'autonomie gouvernementale. Pouvez-vous nous aider à comprendre exactement dans quel domaine le gouvernement fédéral pourrait être le plus utile selon vous, parce que l'autonomie gouvernementale est un sujet plutôt vaste? Serait-ce en matière de santé ou d'éducation? Serait-ce pour tout?

Le président: Grand chef, il vous reste une vingtaine de secondes pour répondre à cette énorme question.

Le grand chef Andy Carvill: Merci. Je pense que c'est dans tous les domaines. Cependant, pour véritablement favoriser l'autonomie gouvernementale, nous devons mettre en oeuvre nos ententes avec Ottawa. Je veux dire par là que nous devons être reconnus comme gouvernement et être dotés des outils nécessaires à la mise en oeuvre de ces ententes.

Mme Diane Ablonczy: Merci.

Le président: Merci beaucoup, madame Ablonczy.

J'aimerais faire une brève observation. Vous pouvez me compter parmi ceux qui apprécient beaucoup la programmation du RTPA. Je vous félicite, vous ainsi que vos associés, pour votre travail de production.

Ensuite, il y a huit provinces qui ont déjà adopté des lois antitabac. Je serais curieux de connaître la position de votre organisme sur la proposition qu'on adopte une loi semblable au Yukon.

Le grand chef Andy Carvill: Ma position, au nom du Conseil des Premières nations du Yukon, c'est que nous l'appuierions. Nous le ferions toutefois en coopération avec le gouvernement territorial du Yukon, je crois. Nous avons une relation de travail étroite avec le gouvernement, et je suis convaincu que nous l'appuierions.

Le président: Merci, grand chef.

Nous allons maintenant entendre ma collègue du Manitoba, Mme Judy Wasylycia-Leis. Vous avez six minutes.

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Nord, NPD): Merci beaucoup.

Je vous remercie tous de vos excellents exposés. Comme vous le savez, nous sommes tous très contents d'être ici et nous vous sommes reconnaissants de votre immense contribution à ces audiences.

J'aimerais d'abord poursuivre dans la foulée de la question et de l'observation de Diane Ablonczy sur le tabagisme chez les jeunes Autochtones.

Chef Carvill, nous attaquons-nous vraiment au problème en éliminant tout le financement des stratégies de lutte contre le tabagisme chez les premières nations et les Inuits?

Le grand chef Andy Carvill: Oui. Comme je l'ai dit en réponse à M. Bagnell un peu plus tôt, l'élimination du financement alourdira le fardeau, non seulement pour mon peuple, mais pour le gouvernement aussi, à mon avis. Prenons le système de santé, les coûts augmenteront si les gens doivent être admis dans les hôpitaux en raison de maladies liées au tabagisme. Je sais qu'il n'est pas très judicieux d'éliminer tout cela. Si l'on ne peut pas éduquer les gens sur les dangers du tabagisme pour leur corps, qu'on élimine le financement et qu'on ne peut plus leur transmettre le message, il pourrait sembler à ces jeunes que nous ne nous en soucions plus. Cela va demeurer un fardeau pour nous.

Mme Judy Wasylycia-Leis: Bref, si nous recommandons une chose, nous devrions recommander le rétablissement du financement de ce programme comme petite partie de solution au grand problème.

J'aimerais poursuivre sur le thème des réductions. Elles dominent toutes nos pensées. Je pense que c'est Karen Baltgailis qui l'a dit le mieux lorsqu'elle a commenté la sagesse de ces réductions. Elle a dit qu'il y avait un peu d'argent qui se rendait dans nos collectivités, mais que c'était tout ce qu'elles avaient pour investir dans des programmes d'alphabétisation et de formation, par exemple. Pourtant, les sociétés pétrolières et gazières engrangent des milliards de dollars de profit, elles croulent sous les profits. Elles connaissent leurs meilleures années. Il est donc difficile pour nous de comprendre les priorités de ce gouvernement.

L'une des grandes compressions, bien entendu, est le remboursement de la TPS aux visiteurs, ce qui représente, comme je le sais, comme vous l'avez dit et comme M. Taylor ainsi que d'autres l'ont dit, une perte énorme pour une industrie très nécessaire et dynamique au Canada. Je me demande si vous avez conscience que simplement pour présenter un projet de loi afin d'éliminer le remboursement de la TPS aux visiteurs, comme pour bien d'autres réductions pour

lesquelles nous devons nous battre et exercer des pressions publiques, le gouvernement devra présenter une motion de voies et moyens au Parlement. La motion de voies et moyens doit être présentée au Parlement. C'est le septième point à l'ordre du jour. Nous ne savons pas quand le gouvernement va la présenter. Le parti doit nous donner un préavis de 24 heures. Son chef ne nous a pas dit qu'il s'agirait d'une motion de censure. J'ai donc l'impression, compte tenu de ce que nous avons entendu du Bloc, des libéraux et bien sûr, du NPD, que nous pourrions avoir le nombre de votes nécessaires pour rejeter cette motion. Je me demande si vous avez un plan ou stratégie pour que tous les députés soient informés des graves conséquences de cette réduction, rapidement, afin que nous soyons prêts à rejeter cette motion le plus vite possible.

• (1025)

M. Rod Taylor: Certainement, je ne veux pas prendre la place de notre organisme de défense national, qui est l'AITC, l'Association de l'industrie touristique du Canada, mais je peux vous dire que notre association est très dure envers ce programme. Il est très clair que nous reconnaissons qu'il pourrait engendrer la chute du gouvernement.

Nous nous demandons si les gens comprennent vraiment de quoi il s'agit. Ce n'est pas que les exploitants touristiques comme moi demandent plus d'argent. L'argent n'ira pas à nous. Il s'agit d'essayer d'accroître la part de marché du tourisme au Canada en général. C'est simplement une question d'affaires. C'est ce que c'est. Le sens des affaires de tous vos collègues à la Chambre des communes mis ensemble est énorme. Les gens sont sûrement capables de comprendre que si l'on paie un dollar et que l'on obtient un remboursement de 37 \$, à long terme, ce serait préférable pour tous les Canadiens. C'est ce que nous essayons de dire.

À mon avis, le problème, c'est que trop souvent, le public nous voit seulement comme des exploitants qui veulent à tout prix faire plus d'argent, mais ce n'est pas cela du tout. Cet enjeu est assez grave pour toucher le cœur de l'industrie lui-même. Si l'industrie s'affaiblit, la réalité c'est qu'à long terme, nous allons perdre des taxes pour tous les Canadiens, des taxes qui servent à la mise en oeuvre de programmes d'alphabétisation, de lutte contre le tabagisme, etc.

Nous pensons que c'est un énorme enjeu. Nous espérons que les trois partis de l'opposition vont nous appuyer à cet égard. Je peux seulement vous dire qu'au cours de la prochaine semaine, vous allez tous recevoir de la documentation de l'AITC expliquant ce point de vue. C'est incroyablement important pour nous.

Mme Judy Wasylycia-Leis: Je vous remercie, même si nous n'avons pas encore entendu dire que le gouvernement en ferait une motion de censure. Il se pourrait qu'elle n'engendre pas la chute de ce gouvernement.

M. Rod Taylor: Nous l'espérons.

Je blague.

Mme Judy Wasylycia-Leis: Ils peuvent en fait juger qu'il est sage de permettre au Parlement de s'exprimer à ce sujet et accepter d'être défaits sur cette question.

Il est un peu plus difficile de traiter des autres coupures parce qu'elles n'exigent pas nécessairement une motion devant le Parlement.

Je tiens à remercier Debbie pour nous avoir exposé de façon aussi claire et sans équivoque l'ampleur de la crise qui touche la garde des enfants. Si vous aviez une seule chose à dire aux conservateurs, qui croient offrir un programme de garde d'enfants grâce à leur prétendue subvention de 1 200 \$ pour chaque enfant de moins de six ans, qu'est-ce que ce serait? Quelle serait la meilleure façon d'utiliser ces fonds pour régler la crise que vous nous avez décrite?

Le président: Debbie, madame Wasylycia-Leis a malheureusement utilisé tout le temps qu'il lui restait pour le préambule à sa question. Si vous n'avez qu'une réponse très brève, je peux vous laisser quelques secondes pour la donner; sinon, il faudra attendre une autre question.

Mme Debbie Throssell: D'accord, je vais attendre.

Le président: Merci.

Je pense que nous espérons pour la plupart attendre les prochaines élections, une fois que vous aurez terminé les vôtres. Il y a suffisamment d'indications en ce sens, j'en suis persuadé. La plupart d'entre nous en convenons.

Nous poursuivons maintenant avec la deuxième série de questions.

Monsieur Pacetti, vous avez cinq minutes.

M. Massimo Pacetti (Saint-Léonard—Saint-Michel, Lib.): Merci, monsieur le président.

Maintenant que Judy ou le NPD a parlé en notre nom à tous et indiqué quels étaient nos points de vue, j'aimerais qu'il soit porté au compte rendu que nous n'avons pas encore décidé si nous allions ou non défaire le gouvernement. Nous avons l'habitude de consulter les membres de notre caucus. Judy semble vouloir parler en notre nom. Je n'en suis pas si sûr; je suis trop paranoïaque.

Mme Judy Wasylycia-Leis: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Un rappel au Règlement de madame Wasylycia-Leis.

Mme Judy Wasylycia-Leis: Je veux seulement que les choses soient bien claires. Je n'ai pas parlé de défaire le gouvernement, j'ai parlé de défaire...

Le président: Je suis désolé, ce n'est pas un rappel au Règlement, et nous allons poursuivre avec M....

Mme Judy Wasylycia-Leis: ...la motion de voies et moyens sur le remboursement de la TPS.

Le président: Vous ne pouvez pas invoquer le Règlement, madame.

Nous reprenons avec M. Pacetti. Vous pouvez poursuivre.

M. Massimo Pacetti: Je ne vois pas comment le Parti libéral pourrait s'opposer à ces programmes, alors qu'en fait c'est nous...

Voilà où je veux en venir. Je tiens à remercier les groupes qui sont représentés ici, parce que c'est une démarche importante pour nous. Madame Ablonczy a d'ailleurs fait valoir que nous avons décidé de venir au Yukon justement parce que vous alliez nous dire ce que nous voulions entendre. Mais il semble y avoir un thème qui ressort, du premier exposé jusqu'au dernier, et c'est le manque de financement. Même si nous recommandions la mise en oeuvre de certains programmes, je ne crois pas que cela réglerait le problème du financement insuffisant.

Si l'on en croit les quelques personnes auxquelles nous avons parlé hier, il semblerait que votre économie soit en pleine expansion. Il y a des emplois disponibles — certaines personnes en cumulent

même deux ou trois — et il y a des gens qui font de l'argent dans cette région, mais la rengaine demeure inchangée; il y a un manque de financement.

Comme nous disposons d'un temps limité, j'aimerais faire à nouveau un tour de table. Je veux éviter la partisanerie politique, mais un de nos programmes les plus importants visait la taxe d'accise. Est-ce que cela vous facilite la tâche, monsieur Eglinski?

Plus vos réponses seront brèves, plus rapidement nous pourrions faire ce tour de table.

• (1030)

M. Jim Eglinski: Cela ne nous facilite pas vraiment les choses. L'infrastructure constitue un besoin important et l'industrie — pour parler d'une manière générale — arrive difficilement à inciter des gens à venir s'installer au Nord pour y travailler. Ceux et celles qui viennent travailler ici souhaitent y retrouver le même luxe qu'à Calgary ou Toronto. Ils veulent avoir accès aux arts et à la culture. C'est le type d'infrastructure qui est vraiment en demande dans les collectivités comme la nôtre. Il nous faut davantage de fonds à cette fin pour appuyer les activités récréatives.

M. Massimo Pacetti: Mais comment procédons-nous au transfert? Même si nous augmentons le financement destiné aux infrastructures et recommandons que des fonds supplémentaires soient transférés à cette fin, cela n'aidera pas nécessairement votre ville parce que ces fonds seront répartis en fonction de la population.

Est-ce que cela vous aiderait?

M. Jim Eglinski: Il est possible que ce soit bénéfique pour une autre ville. Peut-être pour une autre région, une autre collectivité. Il se peut que cela ne nous aide pas directement.

M. Massimo Pacetti: Il en va de même, madame Throssell, avec la garde d'enfants... Nous avons conclu une entente avec le territoire du Yukon. Est-ce que les fonds auraient été transférés? Je ne sais pas combien exactement.

Larry, vous avez indiqué qu'on avait promis au Yukon quelques millions de dollars. Il s'agissait de cinq millions de dollars.

Est-ce que cela aurait été suffisant? Vous avez parlé d'une crise dans le secteur de la garde d'enfants. Est-ce que cela aurait aidé? Est-ce que cela sera bénéfique? Je crois qu'on s'était engagé à verser cinq millions de dollars, mais je pense que le tout prend fin cette année.

Mme Debbie Throssell: Ces sommes nous seraient d'un grand secours, mais si ces cinq millions de dollars sont répartis entre toutes les régions nordiques, y compris le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest, j'ai bien peur qu'il en reste beaucoup moins pour les services de garde du Yukon.

M. Massimo Pacetti: D'accord. Merci.

Monsieur Taylor, qu'en est-il de votre financement? Comment finance-t-on l'industrie touristique au Yukon?

M. Rod Taylor: En fait, contrairement à tous les autres secteurs représentés ici, le nôtre n'est pas financé par le gouvernement fédéral comme tel, si l'on fait exception de la Commission canadienne du tourisme (CCT). Il s'agit de toute évidence de la composante clé de notre financement. Pour que nous puissions être en mesure de soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux, il faut que le financement de la CCT soit augmenté.

Je vais vous donner un exemple. Le remboursement de 3 p. 100 sur la TPS devrait permettre des économies d'environ 78 millions de dollars. C'est trois millions de dollars de plus que le budget total de la CCT. Alors, comparativement à l'Australie ou à l'Allemagne...

M. Massimo Pacetti: Votre financement vous vient donc de la CCT?

M. Rod Taylor: Non. Le gouvernement du Yukon finance la division de promotion du territoire pour nos activités touristiques. Ceci étant dit, les programmes généraux de promotion de la CCT — pour le Canada dans son ensemble et le Nord en particulier — influent grandement sur ma capacité d'attirer des gens ici en tant qu'exploitant d'une entreprise touristique. C'est notre réalité.

Alors, toutes les fois qu'on réduit le budget de la CCT, j'en subis les conséquences. Du point de vue fédéral, c'est la CCT qui a un impact sur mon entreprise et les autres exploitants du Yukon.

Au niveau territorial, nous nous débrouillons en fait assez bien. Des fonds supplémentaires pourraient toujours être utiles, mais il faut dire que nous parvenons à bien nous en tirer.

M. Massimo Pacetti: Merci.

Monsieur Mackay, quelles seraient les répercussions pour les collèges du Yukon si les transferts étaient établis en fonction de la population?

Le président: Vous avez 15 secondes pour répondre.

M. Stu Mackay: Il est bien évident que nous ne sommes pas favorables à une répartition fondée sur la population. Nous envisagerions des modèles différents. Je suggérerais pour ce faire que nous examinions ce qui se fait dans le secteur de la santé. Ainsi, nous pourrions même étudier la possibilité de créer des paiements de transfert expressément consacrés à l'éducation postsecondaire, comme c'est le cas pour la santé. Nous aimerions conclure des ententes semblables à celles proposées par les premiers ministres lors de leur dernière rencontre sur la santé.

[Français]

Le président: Merci, monsieur.

Monsieur St-Cyr.

M. Thierry St-Cyr: Merci, monsieur le président.

J'aimerais vous poser une question assez générale concernant une particularité d'un territoire, en l'occurrence le Yukon.

Hier, j'ai discuté avec des gens fort charmants qui m'ont fait remarquer que le gouvernement du Yukon n'avait pas la possibilité de percevoir des impôts et d'imposer plusieurs des restrictions appliquées par les provinces. Cette question me préoccupe et je me demande quel impact ça peut avoir sur vos collectivités.

Comme député du Bloc québécois, je suis assez préoccupé par le fait que les collectivités puissent lever leurs propres impôts et faire leurs propres choix. Je sais que cela ne s'inscrit pas nécessairement dans vos revendications de groupe, mais j'aimerais savoir si, en tant qu'habitants du Yukon, vous vous préoccupez de cette question.

Pensez-vous qu'un territoire comme le vôtre devrait, au même titre qu'une province, pouvoir lever ses impôts et, par le fait même, prendre ses propres décisions?

On peut faire le tour de la table et permettre à ceux qui veulent le faire de se prononcer sur cette question d'ordre assez général.

• (1035)

[Traduction]

Le président: Monsieur Eglinski, voulez-vous commencer?

M. Jim Eglinski: Je pourrais difficilement répondre étant donné que je ne suis pas au Yukon. Ce n'est pas une question qui peut nous toucher vraiment à l'heure actuelle, alors je vais laisser la chance à quelqu'un d'autre.

[Français]

M. Thierry St-Cyr: Madame Baltgailis, avez-vous déjà réfléchi à cette question?

[Traduction]

Mme Karen Baltgailis: Tout ce que je sais, c'est qu'à chaque fois que je remplis ma déclaration de revenus, il y a une section pour le Yukon, mais je ne connais pas très bien le fonctionnement de tout cela. Alors, ce n'est probablement pas moi qui pourrais le mieux répondre à votre question.

[Français]

M. Thierry St-Cyr: Quelqu'un sait-il la différence entre un territoire et une province, en termes de juridiction?

Madame Adamson?

[Traduction]

Mme Shirley Adamson: Je vais répondre à la question, évidemment pas du point de vue du gouvernement du Yukon ou d'une de ses représentantes élues, mais à titre de contribuable et de membre d'une Première nation autonome. Lorsque nous payons nos impôts à la fin de l'année, nous utilisons une formule qui fait en sorte qu'une portion va au gouvernement fédéral et une autre au gouvernement du Yukon.

En outre, la Première nation autonome dont je fais partie occupe également un certain espace fiscal. Ainsi, une formule établie entre le gouvernement fédéral et ceux des Premières nations voit à ce que les impôts que je paie en fin d'année soient transférés à ma Première nation.

Ceci étant établi, je dirais, de mon point de vue de contribuable et de membre d'une Première nation, qu'il est peu probable que le gouvernement du Yukon souhaite se diriger à court terme vers ce genre de statut, étant donné qu'un certain nombre de Premières nations n'ont pas encore conclu d'entente relativement à leurs revendications territoriales. Le gouvernement ne pourrait donc pas s'appuyer sur un degré d'assurance suffisant à cette fin. C'est mon interprétation, mais je crois que le grand chef pourrait vous en dire davantage.

Le grand chef Andy Carvill: Je suis d'accord avec ces commentaires. Je pense qu'un certain nombre de Premières nations n'ont pas encore finalisé leur entente avec le Yukon. Je sais qu'il a déjà été question dans le passé que le Yukon accède à un statut équivalent à celui d'une province. Au moment où l'on se parle, le Conseil des Premières nations du Yukon n'est pas favorable à un tel changement, tant qu'il ne sera pas possible de réunir toutes les Premières nations et d'examiner les ententes de manière à dégager une perspective commune.

[Français]

M. Thierry St-Cyr: J'aimerais poser une question brève à Mme Throssel.

Le président: Il faudra qu'elle soit très brève, monsieur: vous n'avez que 10 secondes.

M. Thierry St-Cyr: À votre avis, si on devait faire une recommandation, est-ce qu'on devrait suggérer que plus d'argent soit consacré aux programmes de garderies, ou que ces fonds soient versés directement aux parents?

[Traduction]

Mme Debbie Throssell: Toutes ces sommes devraient probablement aller à la garde d'enfants, mais nous voulons d'abord et avant tout que les services de garde soient accessibles à tous, ce qui n'est pas le cas actuellement.

[Français]

Le président: Merci beaucoup.

On continue avec M. Dykstra.

Vous avez cinq minutes, monsieur.

[Traduction]

M. Rick Dykstra (St. Catharines, PCC): Merci, monsieur le président. Quelques éléments ont particulièrement piqué ma curiosité.

Pour comprendre l'orientation future des services de radiodiffusion et sachant notamment que vous avez besoin de fonds supplémentaires pour mener une étude afin de connaître la composition démographique de l'auditoire, pour les fins de la publicité et de la commandite des émissions, comment les choses se passent-elles et qu'avez-vous réussi à obtenir à ce chapitre?

Mme Shirley Adamson: Je crois qu'il vous faut bien saisir le contexte qui est à la base du développement de la radiodiffusion autochtone. C'est une création du gouvernement du Canada qui reconnaissait ainsi l'inefficacité en la matière de son service public de radiodiffusion. Le radiodiffuseur public a le mandat de se faire le reflet fidèle de la société qui l'entoure. De toute évidence, les Autochtones et la population du Nord ont réussi à convaincre le gouvernement du Canada que ce n'était pas le cas. Il faut donc remonter à quelques décennies; je ne vous apprend rien.

Pour pouvoir maintenir leur base de financement en provenance de Patrimoine canadien, les sociétés doivent fonctionner à titre d'organismes sans but lucratif, ce qui leur pose d'importantes restrictions quant à l'accroissement de leur financement. Malheureusement, pour un certain nombre d'organisations créées dans le cadre d'arrangements semblables, la vision de l'économie est un peu faussée; le fait d'avoir à demander des fonds et à les obtenir uniquement en présentant des rapports trimestriels sur les finances et les activités, à démontrer qu'il n'y a pas d'augmentation...

•(1040)

M. Rick Dykstra: Madame Adamson, je comprends ce que vous me dites. Je suis désolé, mais j'ai seulement cinq minutes et je voulais juste savoir si vous vendiez ou non de la publicité.

Mme Shirley Adamson: Northern Native Broadcasting, une société sans but lucratif, n'en vend pas.

M. Rick Dykstra: Pas de publicité. D'accord. Merci. C'est bien évidemment une question à examiner.

Monsieur Carvill, je vous remercie pour vos observations concernant le tabagisme dans les écoles et votre point de vue suivant lequel la réussite du programme s'inscrira davantage dans une perspective d'éducation.

Le budget de cette année prévoyait 450 millions de dollars additionnels afin d'améliorer l'approvisionnement en eau, le logement sur les réserves et les résultats en éducation. Étant donné que la stratégie de contrôle du tabagisme a été annulée parce qu'elle s'est révélée fondamentalement inefficace quant à son objectif de diminuer le nombre de fumeurs et d'inciter les gens à arrêter de fumer, si vous avez raison d'associer cette démarche à un processus éducatif, et compte tenu de cet investissement additionnel de 450 millions de dollars du gouvernement dont une partie est consacrée à

l'éducation, je me demandais si nous devrions en fait utiliser ces fonds pour mettre en oeuvre les programmes qui, selon vous, produiront des résultats.

Le grand chef Andy Carvill: Je pense effectivement que ce serait une bonne chose.

Quant aux 450 millions de dollars consacrés au logement et à la salubrité de l'eau, notamment, nous voyons très peu de ces sommes dans le Nord parce qu'il nous faut encore nous en tenir aux politiques touchant les services dans les réserves et hors réserve. Une plus grande partie de ces fonds va donc aux Premières nations au sud du 60^e parallèle. Ici, dans le Nord, il est très difficile d'avoir accès à quelque soutien que ce soit en matière de santé, d'approvisionnement en eau et d'éducation. Il faut donc espérer des changements de cette nature.

M. Rick Dykstra: Je ne sais pas combien de temps il me reste, monsieur le président.

Monsieur Taylor, l'une des raisons de l'annulation du remboursement de la TPS pour les visiteurs étrangers était le faible taux de participation de 3 p. 100 pour les intéressés.

Je comprends votre point de vue, que vous nous avez exprimé très clairement, mais ne serait-il pas également prudent, ou tout au moins envisageable, d'utiliser une partie de ces fonds pour faire de la promotion auprès de nos visiteurs étrangers et ceux qui sont susceptibles de le devenir? Nous obtiendrions ainsi un rendement direct amélioré pour les sommes investies, de telle sorte que les entreprises pourraient constater une partie des avantages concrets associés à notre stratégie de promotion.

M. Rod Taylor: Oui. Il y a deux aspects à considérer.

Premièrement, si nous étions persuadés que ces sommes vont effectivement servir à la promotion, il est bien certain que nous y serions favorables. Nous craignons toutefois que ce ne soit pas le cas.

Deuxièmement, il y a une différence...

M. Rick Dykstra: Vos craintes sont justifiées.

M. Rod Taylor: Oui.

La situation du tourisme dans le Nord est différente: la majorité des produits offerts sont haut de gamme. Le volume est faible, mais la marge bénéficiaire est élevée.

Je veux simplement vous préciser que tous les clients que j'ai eus au cours des dix dernières années se sont prévalus du programme de remboursement, ce qui montre bien que la conjoncture n'est pas la même ici.

M. Rick Dykstra: Mais si je comprends bien, dans l'ensemble du pays....

Le président: Je suis désolé, monsieur Dykstra, mais vous n'avez plus de temps.

Nous poursuivons avec M. Bagnell qui dispose de cinq minutes

L'hon. Larry Bagnell: Merci.

Monsieur le président, vous avez bien voulu nous dire que nous n'aurions pas d'élections fédérales avant que les élections au Yukon soient terminées, mais votre parti a déposé devant le Parlement un projet de loi qui prévoit des élections fédérales en 2009, soit à trois jours d'une élection au Yukon; j'ose espérer que vous serez favorable à mes amendements pour rectifier la situation.

Le président: Eh bien, je suppose que le Yukon a le temps nécessaire pour s'ajuster, monsieur Bagnell.

L'hon. Larry Bagnell: Oh, c'est le Yukon qui doit s'ajuster?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Larry Bagnell: C'est Ottawa qui est aux commandes!

Juste au cas où je n'aurais pas le temps de me rendre jusqu'à elle, je veux souligner que je suis heureux que Karen ait soulevé la question des impacts du changement climatique et du programme d'adaptation. Ce sont des sujets très importants.

Mais, Shirley, pourriez-vous répondre au nom de tous les radiodiffuseurs autochtones du pays à la question à laquelle Stanley n'a pas eu le temps de répondre? Il est tout à fait ridicule que vous ayez à payer vos factures à compter du 1^{er} avril, alors que vous ne recevez des fonds ou une confirmation en ce sens que plus tard dans l'année.

• (1045)

Mme Shirley Adamson: Merci.

Je veux d'abord préciser que les 13 sociétés sans but lucratif créées dans le cadre de ce programme d'accès n'ont pas nécessairement droit à une même quantité de fonds; certaines doivent en fait fonctionner avec aussi peu que 300 000 \$ par année.

En l'absence de dispositions permettant le maintien du financement en temps opportun, nous nous retrouvons à devoir payer des intérêts supplémentaires sur les prêts, dans les cas où nous pouvons effectivement en obtenir sans un accord de contribution signé, et/ou de lourdes pénalités au titre des paiements non effectués.

Le programme est conçu de telle manière qu'il nous est impossible de constituer ou de maintenir quelque réserve que ce soit, ce qui nous amène là encore à adopter une vision faussée de l'économie, tout en nous exposant sans cesse au risque d'échouer.

Malgré tout, nous avons été en mesure de bien réussir, mais étant donné que le financement n'a pas augmenté, chaque année... En fait, notre chèque de paye perd de la valeur d'une année à l'autre.

L'hon. Larry Bagnell: Merci.

Monsieur Taylor, votre excellente directrice générale, Patti Balsillie, nous a fait valoir de façon très convaincante à Ottawa que le Yukon était peut-être la seule région du Canada où le tourisme était le principal employeur du secteur privé.

Je me réjouis que vous ayez mentionné les répercussions des coupures au chapitre de la TPS sur les visiteurs étrangers et la Commission canadienne du tourisme, mais ne faut-il pas également regretter les réductions qui touchent les musées et les programmes d'été pour étudiants? S'agit-il d'éléments importants pour le tourisme au Yukon?

M. Rod Taylor: Ces éléments sont importants, surtout au Yukon, parce qu'ils influent grandement sur la décision des gens de venir nous visiter. L'aspect historique joue un rôle de premier plan dans le tourisme au Yukon. Qu'une personne vienne faire du canot, chasser ou peu importe, elle finit inévitablement par profiter des magnifiques musées dont nous disposons. C'est donc un aspect important.

La question des étudiants est primordiale, seulement en raison des problèmes de ressources humaines que nous vivons ici. Comme vous le savez, il nous est extrêmement difficile de trouver des travailleurs actuellement, particulièrement dans le secteur des services.

Je veux également souligner que l'industrie touristique yukonnaise se caractérise également par sa stabilité. Elle n'est pas assujettie à la volatilité des prix des produits de base, comme toutes les autres industries. Ainsi, parallèlement aux hauts et aux bas que vit notre industrie des ressources, le secteur du tourisme demeure traditionnellement stable. C'est la raison pour laquelle des facteurs minimes

comme ce 3 p. 100 font une différence énorme dans le tourisme au Yukon. Nous en avons besoin. C'est un élément vital pour nous.

L'hon. Larry Bagnell: Monsieur Mackay, nous proposons 3 000 \$ pour la première et la dernière année dans le cas des étudiants du postsecondaire — en fait, pour toutes les années dans le cas des étudiants à faible revenu. Est-ce que cette mesure serait utile?

M. Stu Mackay: Très certainement. Si nous convenons du principe que l'éducation postsecondaire devrait être accessible à tous, il nous faut nous pencher sur tous les problèmes liés à la sous-représentation de certains groupes. Cela englobe les efforts pour mobiliser de nouveau les aînés et régler les problèmes d'alphabetisation ainsi que le problème grave de la participation des jeunes Autochtones en milieu scolaire, notamment.

Si nous convenons du principe que l'éducation postsecondaire est un outil de gestion de l'économie, il nous faut nous entendre quant aux stratégies à mettre en place pour que les efforts d'accessibilité produisent les résultats escomptés.

J'aimerais à nouveau permettre au grand chef de nous parler des besoins des Premières nations en matière d'éducation. Un dossier qui progresse bien actuellement au fil de la mise en oeuvre des ententes sur les revendications territoriales.

Le président: Je vais laisser la parole à M. Wallace à titre de dernier intervenant. Vous avez environ cinq minutes.

M. Mike Wallace (Burlington, PCC): Merci, monsieur le président.

Je veux remercier tous nos témoins pour leur présence ce matin. Je participe aux travaux à titre de membre associé, ce qui fait que je n'ai pas entendu tous les témoignages.

J'ai quatre questions vraiment très brèves, ce qui devrait me permettre de terminer en moins de cinq minutes.

Monsieur le maire, je viens moi aussi du secteur municipal en Ontario. J'ai lu votre mémoire. Quelle est votre définition de « long terme »? Ce n'est pas clair pour moi à la lecture de votre mémoire. Vous n'appréciez pas l'horizon de quatre ou cinq ans choisi pour la taxe sur l'essence. Quelle est votre vision à long terme des infrastructures et croyez-vous qu'il y a suffisamment de projets d'infrastructure pour utiliser tous ces fonds?

M. Jim Eglinski: Quand il s'agit de planifier à long terme, c'est-à-dire pour dix, quinze ou même vingt ans, la tâche est très difficile si nous ne savons pas si nous allons obtenir les fonds nécessaires. Je vais vous donner un exemple.

Nous avons présenté une demande de subvention afin de pouvoir rénover l'hôtel de ville. Il a fallu attendre huit ans avant qu'on nous dise que notre demande n'était pas acceptée. Si on nous l'avait refusée dès le départ, cela aurait été beaucoup mieux, car nous aurions peut-être pu...

• (1050)

M. Mike Wallace: C'est donc dire, du point de vue du processus, qu'obtenir la réponse plus rapidement, que ce soit oui ou non, serait plus efficace.

M. Jim Eglinski: C'est exact.

M. Mike Wallace: Ce n'est pas nécessairement que le projet prendra huit ans à se réaliser; c'est seulement que vous avez besoin d'une réponse plus rapidement. Est-ce exact?

M. Jim Eglinski: Nous avons besoin d'une réponse plus rapide, car étant donné la forte demande à laquelle doit répondre l'industrie, les coûts augmentent de pratiquement un quart chaque année s'il s'agit d'un projet important. Cela a une incidence sur nos collectivités.

M. Mike Wallace: D'accord. Merci.

Monsieur Mackay, j'ai lu votre mémoire au sujet du collège et je l'ai trouvé très intéressant. Aux pages 6 à 8, vous énoncez quatre priorités que vous appelez des éléments clés. Quelle est la plus importante?

M. Stu Mackay: Je dirais que c'est la première. Nous devons trouver une stratégie valable de financement du système d'enseignement post-secondaire qui permettra d'assurer le renouvellement des fonds.

M. Mike Wallace: Savez-vous de quel ordre est la différence, en dollars, entre 1993-1994 et la somme actuelle, en tenant compte de l'inflation?

M. Stu Mackay: Je crois que c'est aux alentours de 40 milliards de dollars.

M. Mike Wallace: S'agit-il de la différence pour l'ensemble du pays?

M. Stu Mackay: Oui.

M. Mike Wallace: Merci.

Madame Throssell, comme vous le savez, le gouvernement conservateur s'est engagé non seulement à verser des sommes directement aux parents, mais aussi à créer 125 000 nouvelles places en garderie dans les cinq prochaines années. Votre organisme a-t-il fait parvenir un mémoire au ministre décrivant les mesures que vous souhaitez que le ministère prenne pour contribuer à la création de ces 125 000 places?

Mme Debbie Throssell: Je ne crois pas.

M. Mike Wallace: Avez-vous l'intention de le faire?

Mme Debbie Throssell: Nous avons reçu votre convocation il y a seulement un peu plus d'une semaine, alors nous n'avons pas eu beaucoup de temps pour nous préparer. Mais je suis certaine...

M. Mike Wallace: Vous avez reçu la convocation pour la présente séance il y a un peu plus d'une semaine.

Mme Debbie Throssell: Oui.

M. Mike Wallace: Mais vous savez que le gouvernement est en train d'élaborer un programme visant à créer 125 000 places en garderie. Votre organisme est au courant, n'est-ce pas?

Mme Debbie Throssell: Oui. C'est bien que toutes ces places soient créées, mais nous nous demandons qui travaillera dans ces garderies?

M. Mike Wallace: Ce qui vous préoccupe alors, si je lis bien entre les lignes, c'est en partie la création de places en garderie, mais aussi la rémunération insuffisante des éducateurs, ce qui cause un problème pour les retenir. Est-ce exact?

Mme Debbie Throssell: Le principal problème dans le secteur des garderies, c'est qu'il est difficile de retenir les éducateurs. C'est le milieu où le taux de roulement du personnel est le plus élevé, je crois. Il faut encourager les personnes à rester dans ce domaine.

M. Mike Wallace: Si je puis me permettre, j'aimerais poser une question à Karen.

Vous avez été la seule à proposer une idée au sujet de la réduction des impôts. Je ne suis pas nécessairement d'accord avec vous, mais je

dois avouer que vous avez à tout le moins suggéré une idée, que j'ai trouvée excellente. J'ai bien aimé votre exposé, et j'aimerais en obtenir une copie, si c'est possible. Je suis certain que nous allons tous en obtenir une copie, n'est-ce pas?

Mme Karen Baltgailis: Je crois que des copies ont été faites.

M. Mike Wallace: Vous avez parlé de Kyoto et du réchauffement de la planète, et à ce sujet je veux que vous sachiez que, pour respecter les exigences du protocole de Kyoto, les libéraux avaient l'intention d'acheter des crédits — des crédits de carbone — dans d'autres pays. Ils ne subventionnaient pas des entreprises au Canada; ils les envoyaient s'établir dans des pays en développement. J'aimerais savoir ce que pense votre organisme de cette approche destinée à faire en sorte que le Canada respecte les exigences du protocole.

Mme Karen Baltgailis: Je vais laisser notre spécialiste du changement climatique répondre à ma place.

Le président: Quel est votre nom, monsieur?

M. Lewis Rifkind (coordinateur des politiques d'énergie, Yukon Conservation Society): Je m'appelle Lewis Rifkind.

Le président: Bienvenue.

Vous avez très peu de temps pour répondre.

M. Lewis Rifkind: Merci. Je vous remercie pour votre question.

Il faut diminuer les émissions de gaz à effet de serre. La façon dont le gouvernement décide d'y parvenir importe peu, l'important c'est que les émissions soient réduites.

Le président: Merci, monsieur, pour cette réponse concise. Je vous en suis reconnaissant.

Je remercie sincèrement tous les témoins d'être venus ici aujourd'hui. Nous sommes ravis de votre participation. Nous savons que vous avez consacré du temps à préparer vos mémoires et vos exposés, et je tiens à vous dire, au nom du comité et de la population canadienne, que nous vous sommes très reconnaissants d'avoir pris part à cette séance aujourd'hui.

Nous allons faire une pause pour permettre au deuxième groupe de témoins de s'installer. Nous allons reprendre dans cinq minutes.

• (1055) _____ (Pause) _____

• (1100)

Le président: Je souhaite la bienvenue à nos invités au nom du comité. Nous sommes ravis de votre présence.

La Chambre des communes donne chaque année le mandat au Comité permanent des finances d'examiner des propositions concernant les politiques budgétaires du gouvernement et d'en faire rapport. Cette année, le thème de nos consultations prébudgétaires est la position du Canada dans un monde concurrentiel.

Nous vous sommes reconnaissants de prendre le temps de comparaître devant nous aujourd'hui. Nous sommes conscients du travail que vous avez accompli pour préparer vos mémoires, et nous avons hâte de vous entendre.

On vous a demandé de présenter un exposé de cinq minutes au plus, et si vous avez déjà comparu devant nous durant la dernière session, vous savez que je vais vous interrompre au bout de cinq minutes. Je vais toutefois vous faire un signe pour vous indiquer qu'il vous reste une minute ou moins pour vous donner la chance de conclure votre exposé.

Nous allons commencer par le représentant de l'Association des communautés du Yukon, Doug Graham, qui en est le président.

Bienvenue, monsieur Graham. Vous avez cinq minutes.

M. Doug Graham (président, Association des communautés du Yukon): Je vous remercie beaucoup.

Bonjour, mesdames et messieurs. Je vous remercie beaucoup de me donner l'occasion de m'adresser au comité.

L'Association des communautés du Yukon représente des municipalités constituées en corporations et des conseils consultatifs locaux élus du Yukon. Au total, 80 p. 100 de la population du Yukon réside dans des communautés membres de l'Association.

Lorsque nous avons comparu devant votre comité en novembre 2004, nous avons demandé une hausse des paiements de transfert versés par le gouvernement fédéral au Yukon, en raison de l'accroissement de la population. Nous avons aussi demandé que les sommes destinées aux infrastructures soient augmentées afin de financer les infrastructures, les chemins de fer et les autoroutes des municipalités. Enfin, nous avons aussi demandé que la formule de répartition, comme le financement de base de 1 p.100 au titre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, qui limite les inégalités que causent les calculs fondés sur la taille de la population, soit revue.

Je suis ravi de déclarer qu'on a tenu compte de nos demandes en modifiant en conséquence des programmes de financement fédéraux comme le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, les fonds municipaux verts, le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique, le Fonds pour le développement économique du Nord et l'entente entre le Canada et le Yukon sur le partage de la taxe sur l'essence.

La viabilité des collectivités du Yukon est importante pour le Canada. Les ressources minérales, les forêts boréales et les eaux pures de notre territoire ont une valeur économique importante. Les collectivités du Yukon s'occupent de protéger la souveraineté sur ces ressources et les points d'accès à celles-ci.

Dans les prochaines minutes, je vais vous parler d'un très grand besoin qu'ont les municipalités du Yukon. La vitalité et la viabilité des collectivités ne peuvent pas être maintenues grâce aux frais d'utilisation et aux impôts fonciers uniquement. Les municipalités du Yukon sont aux prises avec un déficit sur le plan de l'infrastructure. Ce déficit a pu être réduit par l'entremise de programmes fédéraux comme le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, le Fonds canadien sur l'infrastructure et l'entente entre le Yukon et le Canada sur le partage de la taxe sur l'essence, mais il demeure qu'il y a toujours un déficit et qu'il augmente.

Pendant ce temps, les vieilles infrastructures se détériorent et viennent s'ajouter au nombre de celles qui doivent être remplacées. Par exemple, le réchauffement de la planète pourrait avoir pour effet d'accroître la fonte du pergélisol à Dawson City, ce qui ferait croître rapidement les coûts d'entretien et de remplacement des égouts et des conduits d'eau de cette ville. L'élimination du déficit sur le plan de l'infrastructure nécessitera une planification à long terme et des contributions continues de la part du gouvernement fédéral.

Les sommes qui seront versées aux municipalités du Yukon pour l'infrastructure grâce au partage de la taxe sur l'essence offrent de l'espoir. Les fonds seront directement attribués aux municipalités et aux premières nations du Yukon pendant la durée de l'entente. Les sommes ne sont pas assujetties à des fonds de contrepartie, mais les collectivités doivent élaborer des plans de viabilité.

L'entente sur le partage de la taxe sur l'essence comporte des avantages importants. L'obligation de dresser des plans de viabilité a amené les collectivités à travailler ensemble; les premières nations partagent avec les municipalités des idées et des installations; les très

petites municipalités, qui perçoivent très peu d'impôts fonciers et dont le pouvoir d'emprunt est restreint, sont exemptées de l'obligation de verser des fonds de contrepartie et peuvent financer leurs projets prioritaires au lieu de devoir partager le fardeau financier des initiatives prioritaires du territoire.

Nous recommandons au comité de maintenir le programme fédéral de partage de la taxe sur l'essence, mais d'en élargir l'admissibilité en incluant le développement économique, les parcs, les infrastructures récréatives et culturelles ainsi que d'autres infrastructures sociales. Il faudrait aussi concevoir d'autres programmes touchant les communautés du Yukon, en tenant compte des besoins uniques et des capacités limitées des petites communautés rurales et éloignées. Dès le début de l'élaboration de ces programmes, il est nécessaire de collaborer avec le gouvernement territorial et notre association; cela est essentiel pour veiller à ce que les besoins à long terme des collectivités du Yukon soient comblés.

Je vous remercie beaucoup de l'intérêt que vous démontrez par votre présence ici et votre volonté d'entendre nos points de vue. Nous vous en sommes véritablement reconnaissants.

• (1105)

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur Graham.

Nous allons maintenant continuer avec la représentante du Yukon Council on Aging, Roberta Morgan.

Bienvenue. Vous disposez de cinq minutes.

Mme Roberta Morgan (présidente, Yukon Council on Aging): Je vous remercie d'avoir invité le Yukon Council on Aging à participer à vos consultations prébudgétaires.

Je vais aborder le premier thème, qui porte sur l'objectif qu'est celui de faire en sorte que nos citoyens soient en bonne santé, qu'ils puissent acquérir les compétences qu'il leur faut et qu'ils puissent bénéficier de mesures les incitant à travailler et à épargner.

Quand on parle des citoyens, il faut inclure tous les citoyens du Canada, y compris les aînés, dont le nombre ne cesse d'augmenter. Pour que les aînés soient en santé, il faut investir là où sont leurs besoins — c'est-à-dire leurs besoins sur le plan physique, émotif et psychologique. Lorsque des fonds sont alloués pour des programmes, une partie devrait être consacrée à ces besoins. Les gouvernements territoriaux et provinciaux ne devraient pas seulement affecter les fonds à des programmes généraux parce qu'ainsi ils ne se trouvent pas à répondre précisément aux besoins de ce groupe de la population. Par exemple, des sommes devraient être allouées pour les logements abordables réservés aux aînés, les soins de santé préventifs conçus pour eux et les programmes visant précisément les aînés qui vivent dans la pauvreté.

On a longtemps pensé que tous les aînés étaient riches. Aux yeux des hauts fonctionnaires, cela peut paraître vrai, mais ce n'est pas le cas. Des centaines de milliers de personnes âgées au pays ne peuvent compter que sur une petite pension. Cette situation ne changera pas parce qu'il y aura toujours des travailleurs dans le secteur des services, des familles qui ne pourront pas économiser pour leur retraite et des personnes qui travaillent dans des entreprises qui n'offrent pas de régime de retraite. Les fonctionnaires des ministères doivent faire abstraction des revenus qu'ils auront à la retraite et examiner la réalité. Nous devons modifier le Régime de pensions du Canada pour qu'il puisse constituer un programme de soutien pour les plus démunis plutôt qu'un programme qui les pénalise.

Le Canada manque de travailleurs compétents. Toute une génération de travailleurs compétents a été forcée de prendre sa retraite parce qu'elle avait atteint l'âge de le faire. Bien que nous soyons en train de former de nouveaux travailleurs, nous devons encourager les travailleurs compétents à revenir sur le marché du travail, ne serait-ce qu'à temps partiel, pour nous aider. Pour que cela se fasse, nous devons élaborer des mesures incitatives. Des incitatifs fiscaux aideraient les personnes à revenu moyen ou élevé. Ces mesures n'aideraient pas par contre les aînés à faible revenu puisqu'ils ne paient pas d'impôts.

Les aînés dont le revenu annuel est de 13 000 \$ ne peuvent pas aller sur le marché du travail parce qu'ils sont pénalisés s'ils le font. S'ils reçoivent le supplément de revenu garanti, ils le perdront et ils auront peut-être même à en rembourser une partie. S'ils vivent dans des logements subventionnés, ils doivent verser à leur gouvernement territorial ou provincial 25 p. 100 de leur revenu. Il en va de même pour les jeunes qui habitent dans ce type de logement. Rien ne les incite à améliorer leur sort. Il faudrait plafonner les loyers. Il faudrait permettre aux aînés qui reçoivent le supplément de revenu garanti de gagner un certain montant leur permettant d'atteindre ou de dépasser un peu le seuil de la pauvreté avant qu'ils soient pénalisés et qu'ils doivent verser au gouvernement une partie de leur revenu.

Des aînés qui sont des travailleurs compétents pourraient occuper des postes jusqu'à ce qu'on ait formé d'autres travailleurs, mais on les pénalise s'ils le font au lieu de les encourager. Il faut mettre sur pied des programmes destinés à répondre aux besoins précis des aînés en matière de soins de santé et de prévention. Les aînés sont prêts à améliorer leur situation si on leur en donne les moyens. Beaucoup de travaux de recherche sur le vieillissement ont été menés, mais rien n'a été fait pour y donner suite. Les aînés ne peuvent pas être en santé s'ils n'ont pas accès à des logements abordables et convenables. La SCHL doit être davantage qu'une société d'hypothèques. Elle doit recommencer à soutenir la construction de logements abordables. En tant que pays, nous devrions avoir honte des logements dans lesquels de nombreux aînés vivent.

Comment tout cela est-il lié à votre thème, à savoir la position du Canada dans un monde concurrentiel et à l'idée de maximiser le potentiel de notre pays? Les travailleurs compétents d'hier sont ceux qui peuvent accomplir le travail qu'effectueraient les futurs travailleurs qui sont en train d'être formés. Le travail donne un sens à la vie de bien des aînés et il leur apporte du respect et de la dignité. Tout cela contribue à la vitalité du pays. Comment peut-on faire abstraction des besoins des personnes qui ont fait du Canada un pays extraordinaire et continuer de se considérer comme une nation exceptionnelle? C'est de l'hypocrisie.

Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé aujourd'hui.

•(1110)

Le président: Je vous remercie beaucoup, madame Morgan, pour votre exposé.

Nous allons maintenant passer à Patricia Cunning.

Au nom du comité, je vous souhaite la bienvenue. Je vous ferai signe lorsqu'il ne vous restera plus qu'une minute. Nous sommes heureux que vous soyez là; allez-y.

Mme Patricia Cunning (directrice générale, MacBride Museum): Je vous remercie beaucoup.

Je remercie aussi le comité. Je vais aborder des questions touchant les musées.

Je suis directrice d'un musée local, qui est le plus ancien et le plus grand du territoire. Nous possédons la collection la plus importante

au Yukon. J'ai relaté dans mon mémoire l'histoire du musée, alors je n'aborderai pas ce sujet.

En 2003, le musée a obtenu des fonds du gouvernement fédéral pour mener une enquête auprès des habitants du Yukon et de Whitehorse. L'enquête nous a permis de constater que les musées jouent un rôle important sur le plan de la protection et de la promotion du patrimoine et ils doivent faire connaître le patrimoine canadien à la population.

Les habitants de Whitehorse ont dit souhaiter que le Musée MacBride mette sur pied des programmes et des conférences portant sur la ville de Whitehorse et le Yukon et leur histoire et qu'il ne soit pas simplement une attraction touristique; ce que nous sommes en partie pour la communauté. La population s'attend également à ce que les objets qu'elle donne au musée puissent être admirés dans le cadre des expositions.

Depuis ce temps, nous avons créé neuf programmes d'éducation. Nous organisons environ 200 événements chaque année à l'intention de la population. En 2005, à Whitehorse, 4 500 citoyens — sur une population totale d'environ 24 000 — ont assisté aux événements qui ont eu lieu au Musée MacBride. La participation a augmenté de 20 p. 100 depuis 2003.

Je suis ici en partie pour dire que nous sommes très déçus d'entendre que le gouvernement fédéral estime que les fonds destinés aux programmes qui nous permettent d'exister constituent du gaspillage et que ces programmes ne sont pas une priorité pour les Canadiens. Dans l'ensemble, l'achalandage dans les musées partout au Canada est en hausse. Il existe 2 000 musées régionaux comme celui que je dirige, et ils n'ont d'autre choix que d'avoir plusieurs sources de financement, soit les municipalités, le gouvernement fédéral et leurs propres recettes. La répartition des revenus du Musée MacBride est la suivante : 35 p. 100 proviennent de nos recettes, un autre 35 p. 100 est versé par le gouvernement territorial, entre 10 p. 100 et 15 p. 100 sont attribués par la municipalité et enfin, nous recevons entre 9 p. 100 et 20 p. 100 par l'entremise de programmes fédéraux. Nous sommes reconnaissants au gouvernement fédéral de nous avoir permis de bénéficier de programmes au cours des quatre dernières années, et c'est pourquoi nous sommes extrêmement préoccupés par la réduction du budget affecté au Programme d'aide aux musées. Ce programme ne finance pas les musées d'Ottawa, mais plutôt les musées régionaux. Si le budget de ce programme est amputé de 25 p. 100, dites-moi où je vais pouvoir trouver les 70 000 \$ que j'ai obtenus du gouvernement fédéral ces deux dernières années pour offrir des programmes en ligne aux écoles rurales du Yukon et pour les activités en coulisse?

Les gouvernements aiment bien financer des expositions, mais si nous ne disposons pas des fonds nécessaires pour les activités menées en coulisse, nous ne pouvons pas présenter d'expositions. Le Programme d'aide aux musées est le seul programme du gouvernement fédéral destiné exclusivement aux musées et il nous permet de mener les activités qui s'effectuent en coulisse.

Je vous encourage non seulement à continuer de financer le programme, mais aussi à accroître son budget afin d'élargir le critère duquel dépend le financement des expositions itinérantes par l'entremise du programme. À l'heure actuelle, seules les expositions itinérantes qui sont aussi présentées en Ontario sont financées par le programme. Le Yukon est un très grand territoire, et j'aimerais que nos expositions puissent être présentées partout sur ce territoire pour que nous puissions partager notre histoire et notre culture. Aucun palier de gouvernement ne finance des expositions itinérantes qui sont présentées sur le territoire uniquement.

Nous aimerions aussi que vous vous penchiez sur les fonds attribués pour l'embauche d'étudiants d'été. Ces trois dernières années, le budget alloué pour l'embauche d'étudiants d'été a été réduit de moitié. Les autres musées du territoire vivent la même situation. Nous sommes dans un monde où la concurrence est vive. Nous essayons d'intéresser les jeunes à des carrières dans notre domaine et à la culture, mais nous ne disposons même pas des fonds nous permettant de leur offrir des postes.

En outre, nous voudrions que vous continuiez de financer le Conseil canadien des archives. C'est uniquement auprès de cet organisme que je peux, en tant que directrice de musée, obtenir des fonds pour nos archives...

On vient de me faire signe, et j'ai perdu le fil de ma pensée.

Des voix Oh, oh!

Le président: Patricia, je tiens absolument à préciser que ce doit [Note de la rédaction: Inaudible]

Nous allons vous donner plus de temps. Continuez, je vous prie.

• (1115)

Mme Patricia Cunning: Je vous remercie d'avoir tous fait l'effort de venir ici et je sais que vous entendez des porte-parole d'une foule de secteurs.

Le secteur du patrimoine se greffe à la façon dont nous définissons notre pays; c'est ce que nous sommes en tant que Canadiens. Je suis très déçue de voir que le gouvernement supprime le financement des institutions qui témoignent de notre identité au niveau local.

Je vous encourage à examiner encore une fois non seulement les programmes financés par Patrimoine canadien, mais aussi le financement des emplois pour étudiants.

Je vous remercie infiniment de votre temps.

Le président: Merci de votre exposé.

Nous poursuivons avec Ian Church, qui représente le comité national canadien pour l'API.

Bienvenue. Vous avez cinq minutes, monsieur.

M. Ian Church (président, Comité national canadien pour l'API): Merci, et bienvenue dans le nord.

Nous savons tous, je crois, que la recherche en technologie, ou l'innovation et le développement technologiques, est un élément moteur d'importance pour la compétitivité d'un pays et d'une région. En fait, c'est un élément moteur de l'histoire de l'humanité. Elle a permis de mettre au point des produits commercialisables et compétitifs, ce que les gens voient le plus souvent, mais elle nous a aidé aussi à offrir de meilleurs services, à protéger notre environnement et à mieux nous comprendre, à mieux comprendre notre passé, le milieu dans lequel nous vivons et ce que pourrait être notre avenir.

Dans l'histoire du Canada, l'investissement en recherche et développement s'est accru au fil des années. Les dernières données que j'ai vues montrent qu'environ 24,5 milliards de dollars ont été investis en 2004-2005. Pourtant, le nord représente une bonne moitié du territoire canadien tel que nous le définissons. Il représente aussi presque la moitié de la diversité de ce même territoire, et l'investissement fédéral dans les sciences et la technologie nordiques, selon les dernières données disponibles, qui datent d'environ trois ans, se chiffrait à environ 133 millions de dollars.

L'année polaire internationale est le plus vieux programme de recherche internationale coordonnée. Il date de 125 ans. C'était la première année de tout. On reconnaissait alors que le nord était un

endroit difficile d'accès, un endroit difficile pour les recherches. Vous pouviez vous tenir là sur votre petit bateau, s'il ne coulait pas, et espérer de voir ce qui se passait à cet endroit, mais vous ne compreniez pas ce qui se produisait, et encore moins au-delà de l'horizon. C'était la naissance de l'année polaire internationale. Il y en a eu trois depuis cette époque.

Pour vous montrer comment cela a été utile pour le Canada, en 1932, au beau milieu de la dépression, l'Université de la Saskatchewan a envoyé quatre expéditions dans le nord pour examiner l'aurore. Pourquoi l'aurore? Les gens commençaient à se rendre compte que l'aurore interférait avec les communications radio au Canada. Ils ne savaient pas pourquoi, ni comment. Toutefois, ces quatre équipes d'expédition se sont rendues dans le nord, ce qui a conduit à une autre année polaire en 1957-1958, l'année géophysique internationale, une poussée importante à laquelle participaient de nombreux pays. Churchill est devenue une importante base de lancement de fusées pour l'étude des phénomènes de la haute atmosphère. En réalité, plus de 2 000 fusées ont été lancées par le Canada et les États-Unis. Ces mêmes personnes, ces quatre diplômés de l'Université de la Saskatchewan, sont devenus des chefs de file.

En raison de cela, l'Université de la Saskatchewan et Saskatoon sont aujourd'hui une plaque tournante de la recherche spatiale. Elles en sont très fières. Les activités liées à l'espace, à la surveillance de l'espace et à l'observation de la Terre qui sont menées dans cette région sont évaluées à un milliard de dollars annuellement.

En 2007-2008... c'est en fait une année polaire internationale de deux ans, et certains parmi nous savent qu'elle est déjà en cours. Plus de 60 pays, plus de 60 000 scientifiques y participent, de même que des jeunes, des organisations autochtones, des organisations non gouvernementales, des universitaires, et j'en passe. Le Canada est le plus grand pays de la région du pôle Nord, si l'on tient compte du territoire. C'est un joueur important.

J'ai fait circuler un tableau, et je n'avais pas assez de beaux graphiques en couleur pour vous, mais le vert sur ce graphique représente la participation du Canada dans la présente année polaire. Chacune de ces alvéoles représente un programme majeur, peut-être 100 études. Ce tableau montre, je crois, l'ampleur de notre participation. Ce que nous devons faire pour l'avenir, c'est de profiter de l'impulsion donnée par cette année polaire. Nous devons regarder les établissements universitaires dans le nord. Le Canada est le seul pays nordique à ne pas avoir d'université nordique. Nous devons regarder les plates-formes et les stations de recherche qui, pour la plupart, se sont détériorées au cours des 50 dernières années. Quelques progrès ont été réalisés au Québec, par exemple, mais elles se trouvent en mauvais état ailleurs. Nous devons regarder l'innovation technique, que nous pouvons commercialiser. Vous avez reçu un petit dépliant sur un programme qui est en cours au Yukon, un centre visant à tester les innovations technologiques et à faire ces avancées au Yukon, mais d'autres initiatives sont en cours ailleurs dans le nord. Nous devons aussi tirer profit de l'Antarctique.

Je vous remercie.

• (1120)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Church.

Nous aurons du temps pour les questions après.

Rebecca Jansen est ici pour le compte de la Yukon Historical and Museums Association.

Bienvenue, Rebecca. Vous avez cinq minutes.

Mme Rebecca Jansen (directrice générale, Yukon Historical and Museums Association): Merci de nous avoir invités ici aujourd'hui.

Je vais vous parler de certaines choses que Patricia a déjà abordées, mais en termes plus généraux.

La Yukon Historical and Museums Association est l'organisme ombrelle des musées et des sociétés patrimoniales du Yukon. On compte actuellement 18 musées, galeries d'art et centres culturels des premières nations au Yukon, lesquels représentent des cultures et des histoires très diversifiées qui sont le reflet de ce que nous sommes, les Yukonnais.

Au Yukon, ces établissements ont une importance non seulement culturelle, mais aussi économique. Une étude récente a montré que les attractions patrimoniales comptaient pour environ 3,3 millions de dollars dans le PIB du Yukon et assuraient jusqu'à 10,4 p. 100 des emplois dans les collectivités autres que Whitehorse.

Il s'agit de la troisième plus importante attraction touristique du Yukon. Il est prouvé que ces établissements incitent les touristes à passer une journée de plus dans les collectivités, ce qui stimule les dépenses locales dans certaines communautés qui dépendent massivement du tourisme, le principal moteur économique.

Cela dit, les musées sont des organismes à but non lucratif, et nous avons de la difficulté à trouver du financement. Au Yukon en particulier, il y a peu de grandes entreprises privées auxquelles nous pouvons demander une aide financière ou autre. Nous dépendons massivement du gouvernement yukonnais et des programmes du gouvernement fédéral pour répondre aux besoins des musées, que ce soit pour le financement des emplois pour étudiants, des projets, etc.

Nous étions encouragés de voir le gouvernement conservateur s'engager à examiner l'élaboration d'une politique fédérale sur les musées, puisque c'est important. Bon nombre de barèmes pour le financement fédéral des musées sont les mêmes qu'en 1972. Comme vous pouvez l'imaginer, les frais d'assurances et les coûts de la vie en général ont augmenté sensiblement depuis ce temps. Le financement n'est pas suffisant pour nous permettre de poursuivre nos activités comme nous aimerions le faire.

Comme Patricia l'a mentionné, le programme d'aide aux musées est très important pour nous. Il s'agit d'un programme de longue date que les musées du Yukon ont utilisé depuis sa mise sur pied dans les années 70.

Le programme a permis d'effectuer des études de planification pour le MacBride Museum, le Dawson City Museum et le Yukon Transportation Museum. Ce sont les plus grands et les plus importants musées du Yukon. Ils abritent des collections de centaines de milliers d'objets. Le programme a également contribué au financement de l'histoire orale des premières nations et a été utile à la YHMA en permettant d'effectuer des études de formation et de mettre sur pied des initiatives conjointes de marketing pour les musées.

Les musées du Yukon reçoivent au moins 150 000 \$ par année, sinon plus, par l'entremise du PAM. Vous comprendrez qu'il s'agit d'un programme très important pour nous et qu'il est très utilisé.

Le financement des emplois d'été pour étudiants est aussi très important. Nous avons continué de préconiser un financement accru pour le programme Placement carrière-été et le programme Jeunesse Canada au travail. Les étudiants dépendent de ce financement pour acquérir les compétences dont ils ont besoin pour faire leurs premiers pas dans le secteur patrimonial et pour continuer dans ce secteur.

En 2005, les demandes de financement pour le programme Placement carrière-été se sont chiffrées à environ 500 000 \$, mais seule la somme de 200 000 \$ était disponible. Tous ces emplois étaient valables et auraient pu profiter du financement. Nous vous supplions d'augmenter ce financement.

Je vais conclure rapidement. J'aimerais parler brièvement du Fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales commerciales. Ce fonds est très important pour le patrimoine canadien et pour la préservation de nos lieux patrimoniaux. En y mettant fin, on ne lui a pas donné la chance de se développer et de croître et on n'a pas pu voir que les programmes sont valables.

Au nom de la Yukon Historical Museums Association et de nos membres, je vous remercie.

● (1125)

Le président: Merci beaucoup, madame Jansen.

Nous allons maintenant terminer les exposés avec la Yukon Literacy Coalition, représentée par Sierra van der Meer.

Sierra, soyez la bienvenue. Vous avez la parole pour cinq minutes.

Mme Sierra van der Meer (coordinatrice des communications, Yukon Literacy Coalition): Bonjour. Merci de nous avoir invités aujourd'hui.

Cette année, les chiffres de Statistique Canada montrent que 42 p. 100 des Canadiens ont un niveau d'alphabétisation insuffisant. Plus que jamais, il est temps d'investir dans des programmes d'alphabétisation. Malgré cela, le gouvernement fédéral annonçait le 25 septembre dernier des réductions de l'ordre de 17,7 millions de dollars à l'égard du programme d'apprentissage, d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles pour les adultes, le PAAACEA. Ces compressions se refléteront au Yukon par une baisse de 300 000 \$ du financement accordé aux initiatives locales et régionales et à la coalition.

L'ancien premier ministre conservateur Joe Clark a déjà dit que le Canada était une « communauté de communautés ». Nous sommes tout à fait d'accord: le Canada est un pays cimenté par ses idéaux et ses croyances, mais reste cependant unique quant à ses besoins. Les besoins en alphabétisation d'une petite ville de pêcheurs de Terre-Neuve ne sont pas les mêmes qu'à Old Crow ou Burwash Landing. C'est pourquoi le financement des services d'alphabétisation locaux et régionaux est si important — ce sont eux qui répondent aux besoins culturels et régionaux des apprenants.

En plus des réductions annoncées au financement local et régional, le budget fédéral prévoit éliminer le financement des coalitions en alphabétisation. Ces coalitions existent dans chacune des provinces et chacun des territoires; elles sont la pierre angulaire du travail d'alphabétisation. Elles forment et soutiennent les intervenants de première ligne, elles élaborent du matériel de recherche, elles diffusent l'information, elles font la promotion des capacités de lecture et d'écriture et elles mènent des travaux de recherche en alphabétisation.

Le gouvernement fédéral a mis sur pied les coalitions provinciales et territoriales il y a 16 ans et depuis ce temps, elles ont parrainé des programmes et des activités d'alphabétisation efficaces et innovateurs partout au pays. Ce sont les intervenants et les parties intéressées, mais surtout les apprenants, partout au pays, qui souffriront de l'absence des coalitions.

Les programmes d'alphabétisation ont été coupés parce qu'on a jugé qu'ils ne représentaient pas un bon rapport valeur-prix. Nous sommes tout à fait en désaccord sur ce point. Nous savons que l'alphabétisation a de multiples retombées économiques. Lors de la diffusion des résultats de la première Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, l'EIAA, Statistique Canada a déclaré qu'une augmentation de 1 p. 100 des capacités de lecture et d'écriture au Canada ferait grimper le PIB de 15 milliards de dollars. Comment peut-on dire que les programmes d'alphabétisation ont si peu de valeur, alors qu'une si petite augmentation aurait un impact économique aussi énorme?

Parallèlement, il faudrait se pencher sur le coût de l'analphabétisme. Les gens peu alphabétisés se retrouvent surreprésentés dans le système judiciaire, tant parmi les victimes que parmi les contrevenants. Avec un taux de morbidité et de mortalité plus élevé, avec un nombre plus élevé de visites à l'hôpital, ils représentent un plus grand fardeau pour notre système de santé. Ils sont plus susceptibles d'avoir recours à l'aide sociale ou d'avoir un faible revenu. Les coûts de l'analphabétisme sont importants et insidieux.

Pourtant, l'alphabétisation, ce n'est pas seulement une question d'argent. Les Canadiens alphabétisés fonctionnent pleinement dans la société dans laquelle ils vivent; ce sont des citoyens actifs et forts. La valeur de l'alphabétisation ne pourrait se résumer à des signes de dollar et à des états financiers.

Je dois admettre qu'il nous paraît un peu bizarre de comparaître devant le Comité permanent des finances une semaine seulement après que le financement a été coupé de façon si draconienne. Je ne sais pas si le comité permanent cherche à recevoir des demandes ou des conseils. Je ne sais pas exactement ce qu'on attend de nous.

Si nous avions des conseils ou des demandes à formuler, ce serait que le gouvernement fédéral examine à nouveau ces compressions et qu'il songe à ce que seraient les incidences à long terme de ces changements, à ce qui arriverait sans le financement régional et local des programmes d'alphabétisation et à la manière dont l'alphabétisation partout au pays pourrait avancer de façon unifiée sans les coalitions qui lui donnent son élan.

Merci beaucoup de nous avoir permis de comparaître devant vous.

Le président: Merci beaucoup pour votre exposé.

À vous tous, merci pour vos présentations; c'est du bon travail.

Nous allons maintenant passer aux questions, en commençant avec M. Bagnell.

Monsieur, vous avez six minutes.

L'hon. Larry Bagnell: Merci, monsieur le président.

Je m'adresse d'abord à Patricia et Rebecca. Je ne vais pas vous poser de question parce que vous avez si bien parlé et parce que dans le discours que j'ai prononcé la semaine dernière au Parlement, j'ai dit que Ed et Brent, du Yukon, et David, de votre association nationale, décriaient également les compressions faites à l'égard des musées.

Quant à Sierra, j'ai prononcé une allocution jeudi dernier à la Chambre des communes sur la même chose dont vous parlez aujourd'hui. On m'a interrompu deux fois en invoquant le règlement. La première fois, on m'a demandé pourquoi je parlais des réductions en alphabétisation alors que nous discutons des compressions touchant les femmes. Vous pourriez peut-être me dire si l'alphabétisation concerne effectivement les femmes; on n'aurait pas dû m'interrompre.

À la deuxième interruption, on m'a demandé pourquoi je citais des gens dont on ne pouvait confirmer l'existence et pourquoi je citais des Yukonnais au lieu de participer au débat. Évidemment, beaucoup de Yukonnais ont été bouleversés par ces compressions. Pouvez-vous confirmer que vous *êtes* une vraie personne et que vous *êtes* bouleversée par les compressions dans le domaine de l'alphabétisation?

Des voix : Oh, oh!

• (1130)

Mme Sierra van der Meer: Je peux confirmer que je suis une vraie personne et je suis effectivement bouleversée par les compressions dans le domaine de l'alphabétisation.

Quant à savoir si les compressions touchant l'alphabétisation peuvent être débattues durant une période consacrée aux dossiers des femmes, il importe de souligner que statistiquement, les femmes sont moins alphabétisées que les hommes. C'est ce que révélaient les résultats de l'EIAA publiés plus tôt cette année. Cela soulève un point très important, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un problème intergénérationnel. Nous parlons des femmes, et en particulier des mères et de l'importance de pouvoir transmettre des capacités de lecture et d'écriture de parent à enfant. L'alphabétisme est un phénomène intergénérationnel. Alors, lorsque nous avons un incident comme celui de la semaine dernière, où John Baird a déclaré que ça ne servait à rien de régler le problème, qu'il était temps de partir de la base, cela ne fonctionne pas, parce que vous avez les parents à la maison. Ce sont les premiers à offrir des programmes d'alphabétisation, tout simplement en faisant des rimes et en lisant avec leurs jeunes enfants. Si les parents n'ont pas ces capacités, c'est toute une nouvelle génération qui sera aux prises avec des problèmes d'analphabétisme.

L'hon. Larry Bagnell: Merci.

J'ai deux questions pour Ian. La première est simple et j'aimerais avoir une réponse brève. Le financement de l'API a-t-il été approuvé par le gouvernement et le Conseil du Trésor, et doit-il être approuvé?

Ma deuxième question est la suivante. Je crois comprendre que Kirk Cameron voulait comparaître devant notre comité. Il faisait des pressions en faveur de ce centre de technologie des eaux froides, et j'espère que vous aurez la brochure traduite en français. Vous pourriez peut-être nous dire si vous aimeriez que le comité recommande le financement de ce centre de technologie des eaux froides que l'on propose d'implanter dans le nord.

M. Ian Church: Peter MacKay a repris l'engagement du gouvernement précédent de verser une somme additionnelle de 150 millions de dollars pour deux aspects de l'API. Cette somme n'a pas encore été approuvée par le Conseil du Trésor, alors nous ne sommes pas encore libres de l'utiliser.

En ce qui a trait aux technologies des climats froids, je crois qu'un soutien serait très apprécié. Nous obtenons l'appui de certains organismes de l'extérieur, d'universitaires de l'extérieur qui souhaitent utiliser les installations. Nous avons besoin de l'aide du plus important bailleur de fonds au Canada pour la recherche, qui est évidemment le gouvernement fédéral; cela renforcerait l'économie locale, en nous permettant non seulement de servir les intérêts industriels traditionnels, mais aussi de développer de nouveaux produits que nous pourrions vendre partout dans le monde.

L'hon. Larry Bagnell: Merci.

Ma prochaine question s'adresse à Doug.

Je suis ravi que vous mentionniez l'héritage remarquable que constituent les programmes d'infrastructure de notre gouvernement: les accords d'infrastructures rurales et municipales, le fonds de l'infrastructure stratégique et de la stratégie pour le nord, le remboursement de la taxe sur l'essence et le remboursement de la TPS.

Nous nous étions engagés au cours de la dernière campagne électorale à renouveler bon nombre de ces programmes afin de les rendre permanents, mais aucun autre engagement n'a été pris dans ce sens. Je me demande si vous aimeriez que ces programmes soient permanents, pour que vous ayez une certaine certitude.

M. Doug Graham: Il n'y a aucun doute dans notre esprit. Nous aimerions que ces programmes deviennent permanents, mais je dois dire que le gouvernement actuel a fait une annonce qui nous a vraiment plu, c'est-à-dire qu'il s'est engagé à maintenir le fonds pour le pétrole au moins pour les cinq premières années. Cet engagement nous a plu, mais comme vous le dites, ce serait merveilleux pour nous si les fonds étaient permanents.

L'hon. Larry Bagnell: Merci.

J'aimerais remercier le président de m'avoir reconnu lorsque nous avons eu les jeux pour personnes âgées, et je suis allé là-bas, dans votre ville, l'été dernier. C'était fantastique et les personnes âgées du Yukon ont fait un excellent travail.

J'ai quatre questions pour vous, Roberta, et vous pouvez répondre à l'une ou l'autre ou parler simplement de ce que vous voulez, parce que les personnes âgées sont si importantes. D'abord, nous avons augmenté le supplément de revenu pour les personnes âgées pauvres et également... le programme nouveaux horizons. J'aimerais savoir si ces mesures ont été utiles au Yukon et si elles doivent être maintenues, voire augmentées. J'aimerais savoir aussi si les compressions effectuées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement ont eu des répercussions, si elles ont été utiles aux personnes âgées, et si la hausse de l'impôt sur le revenu cette année — 12,5 p. 100 pour tous les Canadiens, ce qui inclut les personnes âgées qui n'ont pas grand-chose à dépenser — est mauvaise et nuisible, et si vous aimeriez que nous changions cela.

L'un ou l'autre de ces sujets ou toute autre chose qui serait utile aux personnes âgées...

• (1135)

Le président: Vous avez environ 30 secondes, Roberta, pour répondre au questionnaire de M. Bagnell.

Mme Roberta Morgan: Le programme national pour les personnes âgées est très utile et a été très bénéfique. Comme je l'ai dit, les allègements fiscaux visent les personnes âgées à revenu moyen ou élevé. Ils ne concernent pas les gens dont nous nous préoccupons le plus, les personnes âgées à faible revenu et sous le seuil de pauvreté, et je crois que la seule chose qui les aiderait serait de moderniser la Loi sur la sécurité de la vieillesse, pour que les personnes âgées puissent arriver au XXI^e siècle comme le reste de la population.

Le président: Merci, monsieur Bagnell et merci, madame Morgan.

J'aimerais également féliciter les aînés du Yukon qui ont participé aux jeux des personnes âgées du Canada, dont M. Bagnell a parlé aujourd'hui. Ils ont reçu le prix d'équipe d'excellence, et leur participation a été très impressionnante. Je me dois donc de le mentionner.

Mme Roberta Morgan: Nous avons beaucoup aimé l'expérience, et les gens du Manitoba ont été fantastiques.

Le président: Merci. Mme Wasylycia-Leis rapportera cela au Manitoba avec fierté, mais pour ma communauté de Portage la Prairie, c'était un honneur d'être l'hôte de l'événement. Nous étions vraiment ravis.

Nous allons continuer.

[Français]

Le deuxième intervenant sera M. St-Cyr.

Vous avez six minutes.

[Traduction]

Vous avez... comment dit-on en français?

[Français]

Des écouteurs.

M. Thierry St-Cyr: Tout d'abord, bienvenue et merci de venir faire votre présentation devant le comité.

La présentation de M. Graham a attiré mon attention. Il nous a parlé du pergélisol qui était en train de fondre à plusieurs endroits. Par rapport au Protocole de Kyoto, s'il y a un endroit où on constate les effets dévastateurs du réchauffement climatique, c'est bien dans le Nord canadien.

J'aimerais revenir sur les commentaires qu'a faits M. Wallace plus tôt. Pour que ce soit bien clair, le Protocole de Kyoto se veut d'abord et avant tout un ensemble d'objectifs internationaux qu'on s'est fixés en tant que pays. Rien dans le Protocole de Kyoto ne dit que nous devons acheter des crédits d'émission à la Russie pour atteindre nos objectifs. Ce n'est écrit à aucun endroit.

Il est vrai que des principes de crédits d'émission ont été mis en place. On dit que le réchauffement climatique est un phénomène planétaire, qu'il y a des endroits où il est moins coûteux de réduire les gaz à effet de serre qu'à d'autres. Donc, on permet aux endroits où c'est trop coûteux d'acheter des crédits, afin de favoriser les endroits où c'est moins coûteux.

Cela dit, je ne pense pas que ce soit la meilleure solution. Au Bloc québécois, nous avons toujours dit que la meilleure solution était d'abord et avant tout d'investir de l'argent pour réduire les émissions de gaz à effet de serre au Canada. Les crédits d'émission, en vertu desquels on paye d'autres gens pour réduire leurs émissions, est une solution intermédiaire. C'est un peu ce que proposaient les libéraux.

La troisième solution, mise de l'avant par les conservateurs, consiste à payer les pétrolières et les compagnies pour polluer. À mon avis, c'est la pire des solutions. Je ne souscris donc pas à l'argument suivant des conservateurs: les libéraux étaient mauvais; soyons pires. Cela ne me semble pas être la bonne voie à suivre.

Les environnementalistes barbus sont-ils les seuls à penser que Kyoto est une grande préoccupation? Si notre planète continue à se réchauffer comme elle fait actuellement, est-ce que cela aura des impacts économiques importants dans vos communautés?

M. Graham et M. Church peuvent sûrement nous parler plus en détail de cet aspect.

[Traduction]

M. Doug Graham: Sûrement. Les changements climatiques ont un énorme impact, surtout dans nos collectivités du Nord. Nous appuyons le principe de réduire les gaz à effet de serre, peu importe la manière choisie. L'exemple de Dawson City, où un côté de leur centre de loisir s'est enfoncé dans le sol et où il y avait une bosse de quatre pouces au milieu du plancher de l'aréna, illustre fort bien la réalité des changements climatiques. Ils ont un impact dramatique sur toutes nos collectivités.

Nous sommes désormais obligés de pomper de l'eau chauffée dans un grand nombre de réseaux d'aqueducs en raison des problèmes que posent les changements aux infrastructures dans les territoires. Le problème est donc réel, et tout ce qui peut être fait pour l'atténuer est selon nous très pertinent.

• (1140)

M. Ian Church: Je vous remercie.

J'ai deux ou trois observations à faire à ce sujet. Je consacre beaucoup de temps à la question des changements climatiques.

Tout d'abord, l'adaptation technique tout comme l'adaptation sociale — la manière dont nous nous adaptons aux changements climatiques qui surviendront, quoi que nous fassions — sont des problèmes cruciaux. Ensuite, manifestement, la manière dont nous nous y prenons pour atténuer les changements a aussi son importance.

En ce qui concerne Kyoto, vous avez tout à fait raison d'affirmer qu'il ne vous oblige pas à adopter une approche ou l'autre. Toutefois, vous avez le choix de ces approches. C'est vrai que la simple acquisition des crédits ne résout pas forcément le problème à long terme. Il est question de réduire de 60 à 80 p. 100 probablement les émissions de gaz à effet de serre au cours des 50 ou 100 prochaines années.

Dans le Nord, nos infrastructures présentent des problèmes de taille. Il faut investir dans de la technologie, dans de nouvelles technologies, parce que, comme on l'a dit, le sol sous nos pieds est réellement en train de changer. La fondation sur laquelle reposent nos infrastructures est en train de changer. Il faut comprendre les phénomènes en cours et, pour le faire, améliorer nos connaissances à leur sujet.

Je ne crois pas qu'on ait compris, il y a un siècle, que les régions polaires étaient d'énormes moteurs des systèmes climatiques de la planète. Ce n'est pas simplement que le Nord est en train de changer, mais qu'il peut en réalité accélérer ces changements à l'échelle planétaire. Les rejets de méthane et toutes ces sortes de concepts pourraient rendre tous nos autres efforts inutiles si nous ne comprenons pas ce qui se passe dans le Nord.

Il faut aussi comprendre que l'adaptation inclut en partie des questions d'autosuffisance, dans la façon dont les populations nordiques assurent leur subsistance — la durabilité de leurs collectivités — parce qu'en réalité, les technologies et les choses sur lesquelles nous comptons actuellement ne sont peut-être pas les meilleures approches, sur le plan des changements climatiques. Ainsi, quand on parle d'importer dans le Nord du jus d'orange de je ne sais trop où, pire encore, d'y importer des oranges fraîches, il y a peut-être moyen de profiter d'un changement climatique pour permettre à la population du Nord de s'autosuffire davantage et de moins dépendre d'approches nocives sur le plan du climat.

Je vous remercie.

[Français]

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur St-Cyr, votre temps de parole est écoulé.

[Traduction]

Nous allons poursuivre en cédant la parole à M. Del Mastro.

Monsieur, vous disposez de six minutes.

M. Dean Del Mastro (Peterborough, PCC): Merci, monsieur le président.

Bonjour, tout le monde. J'ai bien aimé les exposés.

La première à qui j'aimerais poser des questions est Mme Cuning.

Vous avez mentionné qu'au cours des deux dernières années, vous aviez reçu 70 000 \$ environ de fonds dans le cadre du Programme d'aide aux musées. Je voulais seulement vous demander rapidement si vous êtes consciente du montant total de fonds accordés dans le cadre du programme pour 2004-2005?

Mme Patricia Cuning: Non.

M. Dean Del Mastro: Ce n'est pas grave. Je souhaitais seulement illustrer mon propos. J'imagine que la plupart de mes collègues ne le savent pas non plus.

Mme Patricia Cuning: J'ignore le montant réservé au Yukon. Par contre, le montant, à l'échelle du Canada, était de 9 millions de dollars.

M. Dean Del Mastro: C'est bien cela, 9,4 millions dollars en 2004-2005 pour être précis.

Cette année, le montant prévu était de 11,8 millions de dollars — tout comme l'an dernier. Le hic, dans le programme de l'an dernier, c'est que seulement 7,5 millions de dollars des 11,8 millions ont été distribués. Il existe un écart d'efficacité de 4,3 millions de dollars environ sur le plan des coûts administratifs. Ces frais ont donc été examinés parce qu'ils représentaient 40 p. 100 environ du coût. Nous aimerions que le programme fonctionne à un coût administratif d'environ 20 p. 100.

En fait, le budget de 9,5 millions de dollars qui va lui être alloué pour les deux prochaines années représente une augmentation par rapport au budget de 2004-2005. Le saviez-vous?

Mme Patricia Cuning: Non.

M. Dean Del Mastro: D'accord.

Nous avons précisé que ces compressions seraient de nature administrative. Nous ne prévoyons certes pas de compressions de l'aide comme telle aux musées. Le saviez-vous?

Mme Patricia Cuning: J'ai entendu quelque chose à cet effet.

M. Dean Del Mastro: Fort bien.

Madame Jansen, vous pourriez peut-être...

Mme Patricia Cuning: Excusez-moi, mais j'aimerais intervenir à ce sujet, avec votre permission.

Je crois qu'il y a deux enjeux...

Le président: Désolé, mais le temps est alloué à M. Del Mastro. C'est lui qui décide en réalité, à moins qu'il ne provoque un manquement aux règles de décorum.

À vous de décider.

M. Dean Del Mastro: Je vais vous donner la possibilité d'intervenir dans un instant, mais je tiens auparavant à établir un autre fait.

Nous allons consacrer un quart de milliard de dollars environ dans le budget de cette année aux musées du Canada. Nous nous efforçons de mettre sur pied un programme muséal à long terme.

Un des points que j'ai retenus des deux exposés était que l'aide fédérale fluctue constamment. Dans le cadre de ce programme à long terme, serait-il plus avantageux pour vous de pouvoir compter sur des fonds plus constants de manière à pouvoir avoir une idée de ce que serait la partie fédérale de vos coûts environ?

•(1145)

Mme Rebecca Jansen: Voilà quelque chose que nous réclamons, soit un financement stable à long terme. Il faut que nous sachions si nous allons avoir de l'aide. Pour l'instant, les fonds sont renouvelés annuellement, ce qui ne nous permet pas de planifier à long terme.

Nous avons besoin de quelque chose qui réponde aux besoins d'aujourd'hui. Nous ne souhaitons pas renouer avec les niveaux de 1972, mais nous avons besoin de niveaux, en 2006-2007, qui répondent vraiment aux besoins des musées de tout le Canada — qu'ils n'appuient pas simplement les grands musées nationaux. Il nous faut quelque chose qui va être avantageux aux petits et moyens musées ruraux, là où cet argent est vraiment crucial.

M. Dean Del Mastro: D'accord. Je vous remercie.

Madame Cuning, vouliez-vous prendre la parole à ce sujet? En ce qui concerne simplement la stratégie à long terme, serait-il plus avantageux pour vous de pouvoir compter sur une aide représentant un pourcentage fixe de vos coûts?

Mme Patricia Cuning: Tout à fait. Ce serait très utile.

M. Dean Del Mastro: D'accord. Je vais certainement en faire la recommandation.

Madame Morgan, tout d'abord, je conviens avec vous que la récupération du supplément de revenu garanti devrait nettement... si elle n'est pas abolie pratiquement, il faudrait relever sensiblement le seuil à partir duquel le processus est déclenché.

Vous avez dit quelque chose, dans votre déclaration, que je ne suis pas sûr de bien saisir. Vous affirmez qu'il faut examiner le régime de pensions du Canada pour faire en sorte qu'il aide ceux qui en ont le plus besoin, plutôt que de les pénaliser. Jugez-vous que notre régime de pensions est punitif?

Mme Roberta Morgan: Oui.

M. Dean Del Mastro: Vraiment? Pourriez-vous préciser votre pensée?

Mme Roberta Morgan: Prenons par exemple le régime des pensions de vieillesse. Vous pouvez toucher la pleine prestation tant que votre revenu est inférieur à 60 000 \$. Donc, vous retirez de la poche du contribuable 487 \$ — arrondissons le montant à 500 \$. Le Canada verse à chaque personne de plus de 65 ans, dont bon nombre vivent à l'étranger, 500 \$, à condition que son revenu soit inférieur à 60 000 \$. Au delà de ce montant, une partie des prestations est récupérée, mais les personnes âgées peuvent continuer de toucher certaines prestations jusqu'à ce que leur revenu atteigne 100 000 \$. Pourtant, qu'en est-il du supplément de revenu garanti? À 14 800 \$, on commence à récupérer les prestations de ces pauvres gens.

M. Dean Del Mastro: Je ne nie pas ce que vous dites. Comme nous ne sommes au pouvoir que depuis peu de temps et que nous avons hérité du système, une des choses que j'aimerais vraiment voir changer est le régime de pension. Je tenais simplement à comprendre un peu mieux le point que vous faisiez valoir, et c'est maintenant fait.

Mme Roberta Morgan: Lorsque ces personnes essaient d'augmenter leur revenu en prenant un emploi, on récupère leur supplément de revenu garanti pour la simple raison qu'elles tentent d'être autosuffisantes. De plus, leur loyer augmente parce qu'elles doivent y verser 25 p. 100 de leur revenu brut. J'estime que c'est là les pénaliser.

M. Dean Del Mastro: Si j'avais le choix, madame Morgan, les personnes âgées travailleraient si elles le souhaitent, mais elles ne seraient pas obligées de le faire. J'estime qu'elles ont fait d'immenses contributions à notre société, et il me répugnerait de croire que...

Mme Roberta Morgan: Elles ont encore beaucoup à contribuer.

M. Dean Del Mastro: ...que les personnes âgées ont besoin d'un emploi pour se nourrir.

Monsieur Graham...

Le président: Monsieur Del Mastro, vous avez épuisé le temps dont vous disposez.

Madame Wasylycia-Leis, c'est votre tour, pour six minutes.

Mme Judy Wasylycia-Leis: Je vais simplement commencer par demander dans quel monde évoluait M. Del Mastro durant toutes ces années. Il est question depuis longtemps de la situation des personnes âgées qui, en réalité, doivent parfois choisir entre les médicaments dont elles ont besoin ou du pain sur la table.

Je suis convaincue que vous pourriez témoigner de la bataille que doivent vivre les personnes âgées jour après jour.

Mme Roberta Morgan: Malheureusement, quand je rends visite à des organismes qui s'occupent de personnes âgées et à des réunions dans le Sud, je suis scandalisée par la manière dont les personnes âgées d'autres régions du Canada sont traitées par rapport à celles du Yukon. Au Yukon, les personnes âgées ne payent pas leurs médicaments; nous avons un excellent programme d'assurance-médicaments qui s'occupe de la santé de nos aînés.

Par contre, il faut bien admettre que si vous avez un revenu de 1 300 \$ par mois ou moins, que vous avez un logement subventionné et que 25 p. 100 de votre revenu doit aller au loyer, il ne vous reste pas grand chose pour vous nourrir, vous habiller, acheter ce qu'il vous faut. C'est très triste.

Mme Judy Wasylycia-Leis: Je vous remercie beaucoup. Tant de questions...

Passons maintenant à Sierra. Vous avez remarqué que les conservateurs, quand ils ont parlé de réinvestir de l'argent ou de faire en sorte que les compressions de l'aide aux musées n'affectent pas leur fonctionnement, n'ont pas parlé d'alphabétisation. Dans les médias, vous en avez en réalité parlé. Je sais que vous êtes une vraie personne. Le 28 septembre, vous avez déclaré que votre groupe perdra 315 000 \$. Une perte de cet ordre, pour la Yukon Literacy Coalition, me semble énorme.

Pourriez-vous donner une idée au comité de ce que représentera cette perte, de ce que seront ses effets à long terme? De plus, j'aimerais savoir si vous avez des raisons de croire qu'en fait, les conservateurs pourraient revenir sur leur décision de porter un coup aussi dommageable aux coalitions d'alphabétisation?

•(1150)

Mme Sierra van der Meer: Je note avec intérêt que vous parlez des effets à long terme. À compter de maintenant, étant donné l'énormité des compressions, il se peut qu'il n'y ait pas de long terme pour des coalitions comme la Yukon Literacy Coalition.

Nous avons communiqué avec des coalitions réparties un peu partout au Canada, et les compressions auxquelles nous faisons face sont analogues à celles des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut et des provinces. À notre avis, elles auront pour effet la fermeture éventuelle de la plupart des coalitions d'alphabétisation canadiennes, ce qui aura un impact marquant sur la capacité d'offrir des services.

L'effet de ces compressions sur la Yukon Literacy Coalition signifie que nous ne pourrions pas offrir de la formation aux praticiens. Nous serons incapables de travailler de concert avec une famille à des initiatives d'alphabétisation familiale. Nous avions prévu de mener des initiatives d'alphabétisation communautaire dans certaines petites localités, en nous concentrant sur l'alphabétisation des Premières nations, sur l'alphabétisation familiale et sur l'alphabétisation de personnes handicapées. Ces programmes ne verront pas le jour, à moins que le gouvernement ne revienne sur sa décision de réduire les fonds ou que nous puissions trouver d'autres sources de financement.

Mme Judy Wasylcia-Leis: C'est plutôt ironique, n'est-ce pas, qu'un gouvernement qui affirme tenir à améliorer la productivité et à rendre notre pays plus compétitif coupe en quelque sorte au cœur même d'un programme d'investissement économique, vous ne trouvez pas?

Mme Sierra van der Meer: C'est ce que font valoir entre autres les coalitions depuis l'annonce des dernières compressions en matière d'alphabétisation. C'est une décision très malheureuse, selon nous, étant donné qu'un des grands obstacles actuels à la croissance économique est la pénurie de main-d'œuvre, surtout ici, au Yukon. Nous avons souvent entendu dire que nous n'avons pas la capacité de main-d'œuvre voulue pour répondre à nos besoins économiques.

Nous savons effectivement qu'en améliorant l'alphabétisation des personnes et leurs compétences fondamentales, nous leur permettrons d'être plus productives au sein de la population active et de contribuer davantage à l'économie du Canada et du Yukon.

Mme Judy Wasylcia-Leis: Je vous remercie.

Du côté des musées, Patricia et Rebecca, vous venez toutes deux d'entendre dire que les conservateurs vont sabrer 4,6 millions des 8,4 millions de dollars du PAM, c'est-à-dire le Programme d'aide aux musées, et que cela ne vous touchera pas du tout.

Le fait que vous allez recevoir votre subvention de fonctionnement de 70 000 \$, si c'est bien le terme employé, du gouvernement vous reconforte-t-il, en dépit de cette compression de 4,6 millions?

Mme Patricia Cuning: Ce programme est déterminé par les applications. M. Del Mastro a peut-être été informé qu'il y avait des écarts dans le programme; les musées ne sont certes pas au courant.

En cinq minutes, il y a des limites à ce qu'on peut aborder. Un des points, c'est que je suis directrice à temps plein d'un musée et que les réalisations que j'ai mentionnées se font au moyen de trois employés.

Bon nombre des musées du territoire — ce qui explique la raison de la présence de Rebecca aujourd'hui — sont de petits musées saisonniers. Ils ne sont même pas capables de présenter une demande au PAM. Le processus de demande est très rigoureux, comme il se doit. Il exige la transparence et la reddition de comptes, mais les musées ignorent qu'il est sous-financé.

Cette année, en dépit de l'engagement soutenu pris par la ministre Oda, quand elle faisait partie de l'opposition, à l'égard d'une nouvelle stratégie muséale et de meilleurs programmes, le ministère a répondu aux demandes de subvention dix semaines plus tard qu'à l'habitude. Donc, après avoir présenté une demande au PAM en novembre dernier, vous découvrez en juillet que vous obtiendrez des fonds, mais que vous devez les avoir engagés le 31 mars au plus tard. À mon avis, il y a énormément de place à des améliorations et à un financement soutenu dans ce programme.

Mme Judy Wasylcia-Leis: Pourrais-je demander à Rebecca de nous parler du même point? Vous avez fait valoir que ces compressions pourraient avoir un double et même triple effet

dévastateur — non seulement les 4,6 millions de dollars du PAM, mais les 55 000 \$ du programme d'emploi pour étudiant ou du programme de placement, sans oublier bien sûr le projet pilote d'incitation à l'acquisition de biens patrimoniaux communautaires. Pouvez-vous nous donner une idée de l'effet que cela aura sur la qualité de vie au Yukon et des pertes que cela engage pour notre économie, sur le plan de l'emploi et de la vitalité économique du pays?

• (1155)

Le président: Monsieur Pacetti, vous avez cinq minutes.

M. Massimo Pacetti: Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier les témoins de leurs exposés. C'est toute une expérience de venir ici, et je crois savoir que les défis de ce déplacement sont différents de déplacements vers d'autres centres urbains.

Je vous remercie à nouveau de vos exposés.

J'aurais quelques questions à vous poser rapidement. La première s'adresse à Mme Morgan, du Council on Aging.

Vous dites que les personnes âgées sont pénalisées si elles veulent travailler. Parlez-vous strictement d'un point de vue financier, en raison de la récupération du supplément de revenu garanti et de la pension de vieillesse?

Mme Roberta Morgan: Dans le cas des personnes âgées à faible revenu, oui.

M. Massimo Pacetti: Y a-t-il d'autres raisons pour lesquelles les personnes âgées ne sont pas encouragées à travailler? Le facteur âge entre-t-il en ligne de compte également?

Mme Roberta Morgan: Depuis des générations, il existe un phénomène qu'on appelle l'âgisme. Il consiste à faire de la discrimination à l'égard du travailleur âgé à cause de son âge. Des lois contre l'âgisme sont en place. Mais je crois que c'est...

M. Massimo Pacetti: Toutefois, dans votre mémoire, vous mentionnez essentiellement qu'elles sont découragées sur le plan financier de travailler. Est-ce bien cela?

Mme Roberta Morgan: Oui, et il est vraiment honteux de ne pas avoir recours à ces personnes très compétentes. Le cerveau ne meurt pas avec l'âge.

M. Massimo Pacetti: Quelle serait votre solution? Il faudrait interdire la récupération de la pension de vieillesse et du supplément de revenu garanti, ne l'appliquer qu'aux revenus habituels?

Mme Roberta Morgan: Comme je le disais, il ne faudrait pas toucher au supplément de revenu garanti jusqu'à ce que cette personne pauvre ait un revenu égal au seuil de pauvreté. Toutefois, si j'ai bien compris, il n'y a aucune mesure en ce sens. Le gouvernement refuse de reconnaître un seuil de pauvreté pour le Canada. Ai-je raison?

M. Massimo Pacetti: Nous pouvons fixer un montant. Il n'est pas nécessaire de préciser un seuil de pauvreté, mais nous pouvons prévoir la récupération au-delà d'un revenu de 20 000 \$ par exemple. Nous pouvons faire cette recommandation. C'est pourquoi je vous pose la question. C'est la raison de votre présence ici.

Mme Roberta Morgan: Oui, je crois que nous devons faire un examen complet de tout notre régime de pensions. Ainsi, j'ai des voisins qui sont très pauvres parce qu'ils ne peuvent obtenir un supplément de revenu garanti suffisant pour les maintenir en vie. Pourtant, nous sommes capables d'envoyer des chèques de pension de vieillesse à l'étranger et d'aider des personnes habitant ailleurs, par la voie de notre régime fiscal. Je ne suis pas d'accord.

M. Massimo Pacetti: D'accord. Si vous pouviez nous proposer une recommandation un peu mieux rédigée et un peu plus musclée, je vous en serais reconnaissant. Vous pouvez l'envoyer à la greffière. C'est ce qui nous intéresse, je crois.

Mme Roberta Morgan: Fort bien. Je recommanderais qu'on fixe un seuil qui permette à ces personnes d'avoir un petit revenu de plus, sans dépasser une certaine limite.

M. Massimo Pacetti: Notre temps est limité. Je préférerais donc que vous y réfléchissiez et que vous nous fassiez parvenir par écrit le fruit de ces cogitations.

Sierra, en réponse à votre question, la raison pour laquelle vous êtes ici est de nous aider à faire des recommandations au ministre des Finances quant à ce que les Canadiens aimeraient voir dans le prochain budget. Nous n'avons donc pas forcément besoin de savoir si vous êtes réellement une personne, mais nous aimerions avoir votre opinion.

Mme Sierra van der Meer: Mais il est utile que je sois une personne, non?

M. Massimo Pacetti: Oui.

Dans votre mémoire, vous affirmez que le financement des programmes d'alphabétisation a été réduit parce qu'ils étaient vus comme étant une mauvaise gestion des deniers publics.

Mme Sierra van der Meer: C'est juste.

M. Massimo Pacetti: Quel genre de critères pourrait-on inclure dans un programme d'alphabétisation pour convaincre le gouvernement qu'il en a pour son argent? C'est là, à mon avis, la clé dans la plupart des programmes du gouvernement.

Mme Sierra van der Meer: Ce que vous dites est intéressant parce que Statistique Canada a déclaré qu'une augmentation de 1 p. 100 des compétences en matière d'alphabétisation entraînerait une croissance de 15 milliards de dollars du produit intérieur brut. L'organisme a donc déjà commencé à documenter le lien entre le niveau d'alphabétisation, le produit intérieur brut et l'économie. Que je sache, étant donné cette statistique, le gouvernement s'est déjà documenté et a constaté qu'il existe un rapport entre les deux. Donc, comment saurait-il que c'est rentable? Il n'aurait qu'à se reporter aux études existantes.

M. Massimo Pacetti: Peut-être s'agissait-il uniquement d'un effet du hasard?

Mme Sierra van der Meer: Vous voulez savoir si c'était un effet du hasard qu'ils obtiennent ces chiffres?

M. Massimo Pacetti: Oui.

Mme Sierra van der Meer: Il serait vraiment dommage qu'on consacre autant de temps et d'argent à faire de la recherche et qu'on n'obtienne qu'un nombre dû au hasard. Je suppose qu'il...

M. Massimo Pacetti: Vous vous sentez donc à l'aise avec ces données statistiques et ces nombres?

Mme Sierra van der Meer: Ces données remontent à 1996, si je ne m'abuse, soit à la première année où l'on a publié l'étude internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes. Elles ont donc déjà dix ans, depuis l'an dernier.

M. Massimo Pacetti: Si vous souhaitez intervenir et poser quelques questions, n'hésitez pas à le faire.

Monsieur Graham, très rapidement, j'aimerais vous poser une question au sujet des fonds consacrés à l'infrastructure.

Vous avez fait observer entre autres que les programmes d'infrastructures ne sont pas suffisamment souples pour les milieux

ruraux, par rapport aux milieux urbains. Les programmes d'infrastructures qui existent ne sont-ils pas actuellement suffisamment souples?

M. Doug Graham: Ils ne sont pas assez souples. C'est juste. Nous aimerions qu'on y inclue plus de souplesse, y compris une association avec le gouvernement territorial pour négocier ces ententes, parce que les objectifs finaux du gouvernement territorial et des municipalités ne coïncident pas toujours forcément.

• (1200)

[Français]

Le président: Merci.

Monsieur St-Cyr, vous avez cinq minutes.

M. Thierry St-Cyr: Merci.

Je vais essayer de poser trois questions faciles. La première s'adresse à Mme Sierra van der Meer.

J'ai trouvé très intéressante la présentation que vous nous avez faite autant sur les vertus économiques de l'alphabétisation que sur les vertus intrinsèques en elles-mêmes de l'alphabétisation dans une société évoluée. Il me semble évident que les gens puissent communiquer, lire et écrire.

Ce qui me peine un peu, c'est que la dernière fois que j'ai entendu parler des graves difficultés de financement des programmes d'alphabétisation, c'était lorsque j'étais en Haïti. Il me semble que le Canada est un pays riche, assez riche pour donner des rabais d'impôt à des pétrolières, assez riche pour avoir des surplus budgétaires annuels de 13 milliards de dollars.

N'est-il pas un peu honteux, finalement, que le Canada soit incapable d'investir des montants, somme toute faibles par rapport à son budget général, pour l'alphabétisation de ses citoyens?

Mme Sierra van der Meer: Est-ce que je peux répondre en anglais?

M. Thierry St-Cyr: Oui, bien sûr.

Mme Sierra van der Meer: Merci.

[Traduction]

Je suis d'accord avec vous. Je pense qu'il est très malheureux que l'on impose des restrictions budgétaires dans des domaines comme l'alphabétisation à un moment où il y a un surplus de 13 milliards de dollars.

Nous reconnaissons qu'il y a un avantage financier rattaché aux capacités de lecture et d'écriture, qu'il y a un avantage économique rattaché aux capacités de lecture et d'écriture. Mais il y a certainement une valeur intrinsèque rattachée aux capacités de lecture et d'écriture. Elles aident les gens à communiquer; elles aident les gens à avoir un niveau de vie élevée; elles aident les gens à lire des livres à leurs enfants, à envoyer des courriels à leurs amis, à lire des lettres. C'est une très grande valeur.

Il est certainement très décevant de voir des coupures dans ce domaine à un moment où nous pouvons rembourser 13 milliards de dollars et faire des investissements dans d'autres domaines.

Bien que je ne m'attende pas que mon opinion sur la valeur de l'alphabétisation change la totalité du budget d'un gouvernement, je pense vraiment que les Canadiens et Canadiennes ont vraiment à coeur d'aider les gens qui sont dans une situation plus difficile, et nous aimerions certainement voir cela.

[Français]

M. Thierry St-Cyr: Merci.

Je vais enchaîner, car je veux poser la question à la représentante de la Yukon Historical and Museums Association.

À mon avis, lorsqu'on fait des annonces, il faut tenir compte du moment opportun. Les conservateurs nous disent que quelque chose de mieux encore s'en vient pour les musées. Cependant, n'aurait-il pas été préférable qu'on attende de pouvoir faire l'annonce d'un programme « meilleur », avant d'abolir l'ancien? N'aurait-il pas été préférable que l'annonce de cette coupe ne soit pas faite la même journée qu'on a annoncé un surplus de 13 milliards de dollars? N'y a-t-il pas quelque chose de quasi provoquant là-dedans?

[Traduction]

Mme Rebecca Jansen: Ce qui est blessant, c'est qu'ils viennent dire qu'ils vont proposer cette nouvelle politique muséale et que le lendemain, ils annoncent des réductions de 4,6 millions de dollars. Cela équivaut à dire qu'il s'agit d'un programme inefficace ou d'un programme qui entraîne du gaspillage. Alors, il est certain que cela n'est pas un très bon signe pour ce qui est de l'appui aux musées.

[Français]

M. Thierry St-Cyr: J'ai une dernière question pour Mme Morgan, toujours au sujet du surplus.

Par le passé, au Bloc québécois avait demandé d'améliorer Supplément de revenu garanti pour les aînés. Il y a des aînés qui avaient droit à cet argent et qui ne le recevaient pas parce que les formulaires étaient trop compliqués, la bureaucratie était trop complexe et les règles n'étaient pas clairement établies. Finalement, à force de faire des pressions sur le précédent gouvernement libéral pour qu'il corrige cet état de chose, la plupart des personnes âgées qui y ont droit reçoivent le Supplément de revenu garanti. Cette correction a été faite sur la base d'une rétroactivité de 11 mois. Or, les gens qui n'y avaient pas droit à l'époque n'ont toujours pas reçu cet argent.

Le jour où on a annoncé des surplus, est-ce qu'on aurait dû prendre une partie de cet argent pour rembourser les personnes âgées qui n'ont pas reçu d'argent pour le Supplément de revenu garanti, argent auquel elles avaient droit pendant des années, plutôt que de le consacrer entièrement à la dette?

[Traduction]

Mme Roberta Morgan: Oui. En fait, je m'oppose à l'idée que ces gens ne reçoivent que 11 mois, ou un nombre de mois quelconque, de rétroactivité. S'ils ont 65 ans, ils les ont. Qu'est-ce que cela peut bien faire qu'ils aient atteint l'âge de 65 ans il y a 11 mois ou il y a cinq ans? Ils avaient tout de même droit à cet argent. Ils y ont encore droit. Ce n'est pas de leur faute s'ils ignoraient l'existence du programme.

Le gouvernement ne fait pas de publicité autour de ce programme, sinon les gens auraient connu son existence, peu importe quel gouvernement est au pouvoir.

• (1205)

[Français]

Le président: Merci, monsieur St-Cyr.

[Traduction]

Nous continuons avec Mme Ablonczy. Cinq minutes.

Mme Diane Ablonczy: Merci, monsieur le président.

Je vous remercie tous et toutes d'être ici et de vos excellents exposés. En tant que décideurs, collectivement, nous trouvons tous vraiment précieuses votre contribution et l'information que vous nous donnez.

Ma première question s'adresse à M. Graham.

Nous avons entendu des choses semblables de Fort St. John et d'autres municipalités.

Une des difficultés que je vois, c'est que dans une démocratie, il y a une hiérarchie des responsabilités. Les municipalités sont la création de la province; en fait, elles sont régies par une assemblée législative provinciale. Le gouvernement fédéral s'est entendu avec les provinces au sujet de l'argent provenant de la taxe sur l'essence, mais si le gouvernement fédéral commence à passer par-dessus la tête des provinces, pour financer directement les municipalités, alors la hiérarchie des responsabilités devient flou, parce qu'alors, non seulement la municipalité doit-elle rendre des comptes à ses propres contribuables et à la province — l'assemblée législative qui la régit — mais, maintenant, de façon quelconque, elle doit également rendre des comptes au gouvernement fédéral. Il me semble que cela rend les choses extrêmement difficiles pour les municipalités.

Ma question est la suivante: avez-vous discuté de cette question avec les provinces? Y a-t-il une volonté dans la province pour avoir des lignes de communication plus souples, plus de souplesse dans la façon de répondre à vos préoccupations par l'intermédiaire de l'assemblée législative qui régit les municipalités? Autrement, je pense que nous allons nous retrouver dans un beau borbier, pour ainsi dire, quant à savoir qui fait quoi et qui doit rendre des comptes à qui, et tout le reste.

M. Doug Graham: Je ne suis pas en désaccord avec vous et c'est pourquoi j'ai parlé de programmes semblables à l'entente sur les revenus provenant de la taxe sur l'essence. Je ne défends pas l'idée qu'il y ait des discussions directement entre le gouvernement fédéral et l'Association des communautés du Yukon. Ce que nous aimerions, c'est participer avec le gouvernement fédéral à toute discussion qui a lieu avec le territoire concernant les besoins et les attentes des collectivités. De cette façon, nous estimons que nos priorités sont en quelque sorte prises en compte, de même que celles du gouvernement fédéral.

Je sais que lorsque le gouvernement fédéral a décidé que la qualité de l'eau était un problème qui devait être réglé, il a fait parvenir de l'argent aux municipalités par l'intermédiaire des provinces et des territoires, mais il s'est assuré que cet argent était consacré à cette question précise. Par conséquent, les priorités du gouvernement ont été respectées, de même que certaines des priorités des municipalités. Et c'est là l'idée que nous défendons.

Je comprends la difficulté liée à la question de l'assemblée législative, et la jalousie avec laquelle certaines provinces et territoires défendent leur sphère d'influence. Nous aimerions simplement être inclus.

Mme Diane Ablonczy: Madame van der Meer, vous avez été très populaire aujourd'hui, parce que l'alphabétisation est importante. Un de mes dictons préférés, c'est « un lecteur est un leader » et c'est certainement vrai. J'ai été vraiment frappée par les chiffres que vous avez cités, à savoir que 42 p. 100 des Canadiens ont un faible niveau d'alphabétisation. C'est une accusation accablante pour notre système d'éducation. En vertu de la loi, tous les enfants doivent fréquenter l'école jusqu'à l'âge de 16 ans, et pourtant, malgré cela, près de la moitié des Canadiens, d'après ce que vous dites, n'ont qu'un faible niveau d'alphabétisation. En tant qu'ancienne enseignante, cela me renverse et je trouve cette situation extrêmement troublante.

La question que je veux vous poser, c'est comment pouvez-vous corriger cette situation. Si après 10 ans d'école, 40 p. 100 des Canadiens ont un faible niveau d'alphabétisation, comment est-il possible de corriger cela?

Mme Sierra van der Meer: Premièrement, il pourrait y avoir un malentendu sur le fait que les niveaux d'alphabétisation sont directement reliés à l'école, parce qu'une des constatations faites au sujet des Canadiens dans le cadre de l'IALSS, *International Adult Literacy and Life-Skills Survey*, c'est que les niveaux d'alphabétisation sont les plus élevés dans le groupe qui vient tout juste de quitter l'école. Alors, les personnes âgées de 19 à 25 ans présentaient les niveaux d'alphabétisation les plus élevés et, par la suite, les niveaux d'alphabétisation diminuaient avec le vieillissement.

Alors, la faute ne repose pas uniquement sur le système d'éducation. Ce n'est pas comme si les gens sortaient du réseau scolaire et que tout de suite, 42 p. 100 des Canadiens ne peuvent...

• (1210)

Mme Diane Ablonczy: Ou bien vous pouvez lire et écrire ou bien vous ne pouvez pas le faire.

Mme Sierra van der Meer: Non, une des choses que l'on dit à propos de l'alphabétisation, c'est qu'il faut l'utiliser sinon elle se perd. Les capacités de lecture et d'écriture se dégradent si elles ne sont pas utilisées. Elles se dégradent avec le temps. Elles se dégradent lorsque les gens ne s'appliquent pas ou lorsque les gens ne sont pas dans une situation où ils lisent ou écrivent souvent...

Mme Diane Ablonczy: Alors, votre définition d'alphabétisation est légèrement différente de celle que je pense que la plupart des Canadiens comprennent.

Mme Sierra van der Meer: Notre définition d'alphabétisation est celle qui est utilisée par le Secrétariat national à l'alphabétisation et par le gouvernement fédéral, qui, je pense, définit l'alphabétisation comme la capacité d'utiliser et de traiter l'information de base. Alors, ce n'est pas une définition que j'ai inventée ou une définition qui est utilisée dans la communauté de l'alphabétisation.

Mme Diane Ablonczy: Non, non, ce n'est pas ce que je veux dire. Je veux simplement comprendre.

Mme Sierra van der Meer: Maintenant, l'alphabétisation est définie comme les différents moyens dont les personnes utilisent l'information dans leur vie, dans leur foyer et dans leur école.

Pour ce qui est de savoir ce que nous pouvons faire au sujet des capacités de lecture et d'écriture, je pense qu'un élément très important à retenir, c'est que c'est une question qui dure toute la vie. Ce n'est pas quelque chose qui concerne uniquement les enfants. Ce n'est pas comme si vous appreniez l'alphabétisation à l'âge de six ans et que vous l'appreniez jusqu'à l'âge de 17 ou 18 ans. L'alphabétisation est quelque chose qui doit débiter à la maison et qui doit être encouragé par des moyens comme l'alphabétisation en milieu familial. Elle se poursuit tout au long de la fréquentation scolaire, et par la suite, elle doit se poursuivre par des moyens comme l'alphabétisation en milieu de travail et des initiatives d'alphabétisation pour les adultes.

Mme Diane Ablonczy: Merci. C'est très utile. Je vous en suis reconnaissante.

Le président: Pour continuer dans la même veine, si l'alphabétisation est définie comme la capacité d'utiliser la technologie, est-ce que l'introduction du BlackBerry réduit les niveaux d'alphabétisation dans la population générale?

Des voix: Oh, oh!

Mme Sierra van der Meer: Je l'ignore. Nous n'avons pas accès au service de BlackBerry ici, alors je ne peux vous répondre.

Le président: Oui, mais vous êtes une personne et vous pouvez répondre à cette question.

Je pose la question assez sérieusement, parce que la capacité d'utiliser la technologie, ce à quoi vous avait fait allusion dans votre réponse, et la disponibilité croissante de nouvelles technologies posent des défis intéressants, et non pas seulement pour les personnes qui vieillissent — eh bien, nous faisons tous partie d'une population vieillissante, je suppose.

Évidemment, on me rappelle sans ménagement que je suis une personne âgée au sein de ce groupe, et très sérieusement, si la définition d'alphabétisation est telle que vous l'avez décrite, j'oserais croire que l'accroissement de la disponibilité de la nouvelle technologie dans la société peut réduire les niveaux d'alphabétisation de manière marquée.

Mme Sierra van der Meer: Je pense que cela change les niveaux d'alphabétisation. Je ne pense pas qu'il soit aussi facile de dire que cela réduit les niveaux d'alphabétisation, parce que nous savons tous que beaucoup d'enfants de 14 ans possèdent une maîtrise incroyable de la technologie, mais cela change certainement la façon dont nous voyons l'alphabétisation.

Une des choses que la communauté de l'alphabétisation a fait récemment, c'est examiner sérieusement la place de la technologie de base dans nos définitions d'alphabétisation. Comme nous le savons tous très bien, les ordinateurs, avec leur capacité de transmettre des courriels et leur capacité de nous donner accès à l'information de manière électronique, sont en train de devenir des éléments essentiels pour pouvoir participer pleinement à la population active et, dans bien des cas, pour participer pleinement dans la société.

Je ne pense pas que c'est aussi facile que de dire que le BlackBerry réduit nos niveaux d'alphabétisation. Je pense que devant la technologie en évolution, nous devons acquérir les compétences nécessaires pour réussir.

C'est pourquoi les organismes d'alphabétisation sont si importants. Ils sont en mesure d'utiliser ces nouvelles technologies et cette nouvelle information pour tenter d'aider les gens à apprendre pour qu'ils puissent fonctionner pleinement au sein de la société.

Le président: Voilà qui est bien. Nous avons attendu les divers exposés — et on peut dire que leur nombre s'élève dans les trois chiffres. Nous pouvons dire que nous avons été impressionnés par la très grande majorité d'entre eux, et certainement par le vôtre.

Une chose qui ressort clairement, c'est la relation entre les divers aspects de ce que nous entendons. Par exemple, vous avez parlé de la nécessité de développer des compétences en communication technique chez nos jeunes et pourtant nous avons également entendu un certain nombre d'exposés sur l'obésité chez les enfants. Les choses se recoupent, n'est-ce pas?

La capacité accrue de communiquer avec les gens partout dans le monde dans le confort de son foyer est utilisée par notre jeunesse. Le résultat dans bien des cas, c'est que les jeunes adoptent des modes de vie de plus en plus sédentaires.

Nous voyons une corrélation entre un certain nombre d'exposés. Auriez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

Mme Sierra van der Meer: Eh bien, je pense que vous avez absolument raison. Certaines de ces relations peuvent avoir des conséquences négatives, par exemple, celles dont vous parlez au sujet de l'obésité chez les enfants.

J'ai travaillé avec Bobbie Morgan dans le passé. Je pense qu'elle utilisait un bon exemple lorsqu'elle parlait des pensions, ou c'était peut-être Thierry qui disait que les retraités peuvent avoir de la difficulté à remplir les formalités administratives complexes. Nous savons que les capacités de lecture et d'écriture se dégradent avec l'âge et nous savons que les personnes âgées ont de la difficulté à remplir les formalités administratives. Il semble qu'une merveilleuse solution à ce problème serait d'encourager la création de programmes d'alphabétisation auprès des personnes âgées de manière qu'elles soient mieux en mesure de remplir les formalités administratives et qu'elles soient mieux en mesure d'accéder au financement auquel elles ont droit.

Je pense que vous avez absolument raison. Une chose que nous savons au sujet de l'alphabétisation, c'est qu'il y a une interdépendance avec la justice, la santé et l'économie, et probablement avec certaines des choses dont vous parlez au sujet de l'obésité chez les enfants.

Le président: Madame Morgan, peut-être que votre groupe pourrait avoir des avis partagés au sujet de la capacité accrue qui pourrait résulter des programmes d'alphabétisation chez les personnes âgées.

Par exemple, les personnes âgées doivent être en mesure de payer leurs impôts en direct. Il semble que ce soit une préoccupation de Revenu Canada, mais nous avons un régime fiscal volontaire dans ce pays. Vous voyez comment un programme se heurte fréquemment à un autre.

• (1215)

Mme Roberta Morgan: L'alphabétisation est un problème, surtout lorsque nous essayons d'aider les personnes âgées à s'aider elles-mêmes face aux programmes de santé. Je sais qu'il existe de l'information merveilleuse, mais par écrit seulement. Nous ne prenons pas l'alphabétisation en considération.

Nous l'offrons également en française et en anglais. ? S'agit-il des deux seules premières langues au Canada?

Un grand nombre de nos personnes âgées n'ont pas un niveau d'alphabétisation très élevé. Nous utilisons le niveau de la 7^e année lorsque nous dispensons de l'enseignement à nos personnes âgées. Cela peut vous sembler un grave manque de délicatesse, mais c'est simple, c'est clair et cela se comprend. Surtout lorsque que vous traitez avec des immigrants et des gens des premières nations, oui, leur niveau d'alphabétisation canadienne est faible.

Le président: Merci beaucoup, madame Morgan.

Nous allons maintenant continuer avec M. Bagnell. Vous avez cinq minutes.

L'hon. Larry Bagnell: Merci.

Il y a eu plus tôt un débat pour savoir s'il y a eu des réductions budgétaires dans le cas du programme d'aide aux musées. Quiconque veut connaître toutes les réductions budgétaires dont nous parlons devrait consulter le site Web du gouvernement du Canada ou le site Web du Conseil du Trésor.

Vous allez voir un rubrique intitulée musées, et je pense qu'on parle de 9 millions de dollars par année. Il s'agit d'une somme négligeable pour les milliers de musées au Canada et il s'agit d'un des domaines qui souffre le plus de sous-financement. Vous verrez les économies de 4 630 000 \$ réalisées sur deux ans dans le site Web.

Si j'en ai l'occasion plus tard, je vais poser la question suivante aux gens des musées. Est ce que les réductions touchant les initiatives de

bénévoles et les emplois d'été pour étudiants vous ont également fait mal? Avez-vous recours à des bénévoles? Nous connaissons tous la réponse.

J'aimerais également rendre hommage à Beth Mulloy, de la Yukon Literacy Coalition, qui est en train de se verser un café là-bas. De tous les intervenants yukonnais et canadiens, ils semblent les plus fâchés et irrités et trouvent incompréhensibles les réductions touchant l'alphabétisation.

Ma question s'adresse à quiconque veut y répondre, mais elle s'adresse particulièrement aux gens des musées et de l'alphabétisation et à Sierra.

Outre la colère que suscitent ces réductions à l'échelle du Canada, pour les groupes au Yukon, le deuxième problème le plus important, c'est que les gens viennent me voir pour dire qu'il n'y avait pas eu de consultations. Les coupures sont arrivées de nulle part et il est surprenant qu'ils doivent faire ces changements très importants, mettre des gens à pied, etc., sans savoir quand cela arriva.

Quel genre de consultation y a-t-il eu, si jamais il y avait eu, avec le milieu des musées et de l'alphabétisation en particulier, et avec n'importe qui d'autre qui a eu à subir des réductions budgétaires?

Mme Sierra van der Meer: Je pense que vous avez tout à fait raison; il n'y a pas eu de consultation et nous avons eu un choc. J'ignore quel protocole de communication est en vigueur entre les responsables du gouvernement, les ministres et les politiciens et la fonction publique, mais on nous a dit que notre financement arrivait; on nous a dit qu'il serait retardé légèrement.

En fait, l'appel de propositions a été ouvert la dernière semaine d'août et fermé le 15 septembre. Pour ceux d'entre vous qui avez déjà rédigé des propositions pour RHDCC - j'ignore si c'est encore l'acronyme en usage, mais je pense que nous savons de quoi je parle —, vous savez qu'elles sont extrêmement difficiles à rédiger, qu'elles demandent beaucoup de temps et qu'elles sont très détaillées. Alors, nous sommes allés de l'avant et avons rédigé les propositions comme on nous l'avait demandé. Nous avons consacré des centaines d'heures à les préparer et 11 jours après la fermeture de l'appel de propositions, on nous a dit qu'il n'y avait pas d'argent — 11 jours.

Alors, non seulement nous n'étions pas préparés, non seulement cela était inattendu — essentiellement, nous avons supposé comme, je pense, l'aurait fait n'importe quelle personne normale, que l'argent serait disponible parce qu'ils avaient fait un appel de propositions, parce qu'ils ont dit que le financement était disponible. Ensuite, de voir qu'on avait tout simplement mis fin à l'appel de propositions était choquant, surtout que le financement est arrivé très tard cette année, parce qu'on le retardait constamment, parce qu'on nous a dit que la nouvelle ministre avait simplement besoin d'un peu plus de temps pour réexaminer le tout, que cela se ferait, que cela s'en venait. Alors, nous travaillions déjà avec un échéancier en retard. Nous avions espéré recevoir l'argent quatre ou cinq mois plus tôt, alors on ne peut certainement pas parler de surprise agréable.

Mme Rebecca Jansen: J'aimerais ajouter qu'en plus de ne pas avoir été consultées... les associations des musées territoriaux et provinciaux, qui se réunissent probablement deux fois par année pour discuter de sujets comme le Programme d'aide aux musées et le financement des emplois d'été pour étudiants, ont d'ailleurs écrit à la ministre du Patrimoine canadien sur ces deux sujets. Or, je ne crois pas que nous ayons reçu de réponse de sa part sur l'une ou l'autre question.

Concernant le Programme d'aide aux musées, c'est inquiétant parce que, cette année, ceux qui ont présenté une demande de financement dans le cadre du programme en novembre n'avaient toujours pas reçu de nouvelles en février. Il est tout simplement impossible d'essayer de planifier quoi que ce soit avec des délais pareils.

Lors des consultations qui ont eu lieu sur l'ancienne politique des musées, nous avons indiqué, je pense, avoir besoin d'un financement accru et non pas moindre. C'est pourquoi l'annonce faite la semaine dernière nous a pris par surprise.

• (1220)

L'hon. Larry Bagnell: Pour ce qui est des bénévoles et des étudiants embauchés pour l'été, est-ce que les compressions vous touchent aussi?

Mme Rebecca Jansen: Les bénévoles sont certainement la principale ressource des musées, qui ne pourraient sans doute pas exister sans eux. Il est donc très néfaste pour nous que le budget de ces programmes soit réduit. Quant au financement des emplois d'été... je ne saurais trop insister sur son importance. Les musées sont souvent gérés par des bénévoles et, sans fonds pour les emplois d'été, qui va surveiller les portes d'entrée, faire les visites guidées et tout le reste? C'est essentiel.

Le président: Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour de M. Dykstra pour cinq minutes.

M. Rick Dykstra: Merci.

Monsieur Graham, nous avons eu une discussion intéressante ce matin sur l'impact du réchauffement de la planète et les priorités à ce sujet et nous convenons tous, quelle que soit la province ou le territoire où nous vivons, que c'est un problème à régler.

Vous avez soulevé un aspect intéressant — à moins que ce soit dans l'introduction de votre déclaration qu'il en est question — quand vous avez dit que le réchauffement de la planète pourrait faciliter l'accès aux ressources. J'ai pensé qu'il pourrait être utile que vous me disiez de quelle façon le réchauffement de la planète pourrait avoir des effets positifs ou être avantageux pour le Yukon sur le plan des ressources naturelles.

M. Doug Graham: Je pense que c'est l'exploration des ressources qui tirerait probablement profit du réchauffement de la planète. J'ai vécu ici toute ma vie. Quand j'allais à l'école, enfant, il faisait moins 40° deux ou trois semaines par année et moins 50° peut-être une semaine par année. Je ne crois pas qu'on ait enregistré, pour une période assez longue, des températures de moins 40° depuis deux ou trois ans, ce qui a des répercussions.

Je pense cependant que l'avantage pour l'exploration ne compense pas tout ce que ce phénomène détruit. C'est un avantage plutôt secondaire pour notre industrie, qui est loin d'annuler tous les autres effets négatifs.

M. Rick Dykstra: Je comprends. Vous n'aviez pas nécessairement à justifier la question. J'ai lu votre mémoire et je vous ai entendu, mais j'ai pensé que c'était un aspect intéressant de votre déclaration.

Plus loin, à la page 4, vous dites :

Le gouvernement du Yukon estime qu'on a besoin de plus de 300 millions de dollars pour satisfaire aux besoins d'infrastructure des collectivités, et de plus de 1,3 milliard de dollars pour relier ces collectivités et stimuler le développement économique.

Je me demande si vous pourriez nous en dire un peu plus sur les avantages pour le Yukon de relier ces collectivités et de stimuler le développement économique.

M. Doug Graham: Je pense que le gouvernement du Yukon compte beaucoup sur l'amélioration de notre réseau routier et le réseau ferroviaire qu'on a proposé de construire au Yukon pour relier l'Alaska au reste des États-Unis, ainsi que sur d'autres infrastructures qui sont nécessaires pour relier nos localités. Comme vous le savez probablement, la région de Old Crow n'est pas accessible par la route et il faudrait donc construire des aéroports dans beaucoup de localités qui n'en n'ont pas, étant donné que les infrastructures locales sont la responsabilité des municipalités. Cela changerait les choses.

M. Rick Dykstra: Merci.

J'aimerais remercier M. Bagnell de l'accueil de première classe que les gens de sa circonscription nous ont réservé. Je voulais cependant m'assurer que vous n'avez pas laissé les faits gâter une bonne histoire en ce qui a trait au financement des musées. En fait, ce n'est pas un montant de 9, 10 ou 11 millions de dollars mais bien de 245 millions de dollars que le gouvernement fédéral a investi dans les musées du pays. C'est assurément bien peu par rapport au montant dont vous pouvez avoir parlé plus tôt, mais je voulais simplement que ce soit clair.

À ce sujet, je voulais entendre le point de vue des représentants des musées et, si possible, celui de Mme van der Meer. Partout où je vais au Canada, je rencontre des Néerlandais, ce qui est bon à savoir.

Avez-vous déjà constaté l'impact que cette décision aura pour vous? Est-ce que certains de vos programmes ont déjà subi des compressions?

• (1225)

Le président: Il reste environ une minute, et je vous demanderais donc de donner une réponse brève, si possible.

Mme Sierra van der Meer: Nous allons fermer nos portes d'ici le 1^{er} janvier si nous n'avons pas d'argent, ce qui veut dire qu'il n'y aura plus ni échange d'informations, ni travail communautaire, ni programme d'alphabétisation de la famille, ni formation des professeurs.

M. Rick Dykstra: On vous a annoncé que tout votre financement allait être retiré?

Mme Sierra van der Meer: Oui, on nous a annoncé que nous ne recevions plus rien.

M. Rick Dykstra: D'accord.

Mme Patricia Cuning: Le programme en cours va prendre fin le 31 mars.

M. Rick Dykstra: On vous a dit qu'il ne serait pas renouvelé?

Mme Patricia Cuning: Nous n'avons pas la moindre idée de ce qui va se passer.

M. Rick Dykstra: D'accord. On ne vous a encore rien dit.

Mme Patricia Cuning: Nous n'avons pas encore de stratégie.

Mme Rebecca Jansen: Le Programme d'aide aux musées fonctionne par projet, de sorte qu'il est difficile de prévoir comment il va toucher chacun d'entre nous. Évidemment, si le financement est réduit, le nombre de projets qui seront financés sera lui aussi réduit. Comme notre territoire est petit, nous ne touchons pas grand chose par rapport à beaucoup d'autres provinces, ce qui est compréhensible compte tenu de notre taille, mais nous le ressentons.

Le président: Il reste deux ou trois minutes.

Madame Wasylycia-Leis, je vous accorde deux minutes.

Mme Judy Wasylycia-Leis: Merci beaucoup.

Rebecca, vous avez répondu à ma question sur le double et même le triple problème de ces compressions.

Ma question s'adresse à qui voudra bien y répondre. Comme Sierra l'a fait remarquer, le gouvernement a aussi annoncé, en plus des économies d'un milliard de dollars, qu'il venait de réduire la dette de 13,2 milliards de dollars. À votre avis, si on avait utilisé un ou deux milliards de moins pour rembourser la dette, notre situation serait-elle meilleure? Croyez-vous l'argument des conservateurs, à savoir qu'il vaut mieux diminuer la dette pour améliorer notre sort plus tard, peu importe ce qui nous restera après toutes ces compressions? Auriez-vous des observations ou des conseils pour nous sur la façon de gérer les surplus, ce qu'il faudrait en faire et ce qui aurait le plus d'impact pour notre économie?

Sierra, voulez-vous commencer? Alors, Patricia, allez-y.

Mme Patricia Cunning: Je vous dirais que notre musée n'a pas accès à ces 245 millions de dollars. De façon plus générale, il est nécessaire de consulter. J'ai demandé à mon député de venir prendre la parole ici aujourd'hui. Beaucoup de directeurs de musée ne savent pas qu'ils ont cette possibilité. Nous aimerions que vous veniez nous consulter directement avant d'annoncer des compressions, et nous aimerions discuter avec vous de l'établissement d'une politique sur les musées, afin que vous sachiez ce dont nous avons vraiment besoin et ce que nous faisons.

Mme Judy Wasylycia-Leis: Roberta, voulez-vous...?

Mme Roberta Morgan: Quand je lis tout le document que vous nous avez envoyé pour commentaire, dans lequel il est question

d'emplois et de compétences et de tout ce dont nous avons besoin pour que notre pays reste à jour, je ne peux pas comprendre qu'on réduise le financement des programmes d'alphabétisation. Comment créer de nouveaux emplois et avoir des travailleurs spécialisés s'il n'y a pas de programme d'alphabétisation? Je suis désolée, mais je ne comprends pas la politique d'aujourd'hui, tout simplement. Pourquoi tous ces discours si on sabre dans ce qui va nous permettre de former des travailleurs qualifiés?

Le président: Merci beaucoup, madame Wasylycia-Leis.

J'aimerais vous signaler que nous allons faire des recommandations en vue du budget de l'année à venir. Nous vous remercions de toutes les observations et déclarations que vous avez faites aujourd'hui parce qu'elles se rapportent non seulement aux récentes décisions prises mais aussi aux futures décisions que le gouvernement va prendre. Nous sommes une des sources de renseignement dont le ministre des Finances dispose sur la question.

Je veux aussi vous faire remarquer que, dans le budget de l'an dernier, plus de 34 millions de dollars de l'argent des contribuables ont servi à payer l'intérêt de la dette. On a utilisé 34 millions de dollars à cette fin. Dans ce contexte, personne d'entre nous, quelles que soient nos allégeances politiques et les politiques de nos partis, ne veut enregistrer de déficit à l'avenir. Là-dessus, nous sommes tous d'accord. Nous avons des divergences d'opinions sur beaucoup d'autres sujets, mais pas là-dessus.

Je veux vous remercier d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer aujourd'hui, de nous avoir exposé vos points de vue et d'avoir répondu à nos questions avec franchise.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.